



# TRAVAIL

5¢

Volume XXIII — No 1

Organe officiel de la C. T. C. C. — Montréal, Québec, Ottawa.

Janvier 1947

Que l'année 1947 apporte, non seulement à notre organisation et à ses membres, mais aussi à leurs familles, à nos annonceurs et à la classe laborieuse tout entière, la réalisation de leurs désirs les plus chers.

C'est le vœu que formule de tout cœur pour tous et chacun "Le Travail" dont la mission est d'être engagé totalement, sans retour au service des ouvriers manuels et intellectuels de chez nous.

## Ce que M. Gaston Tessier pense de la C.T.C.C.

De retour d'Amérique, où il a assisté à la réunion annuelle du bureau international du travail et participé au XVe congrès de notre confédération, M. Gaston Tessier a donné à André Rives, rédacteur au "Syndicalisme", organe de la C. F. T. C., dont M. Tessier est le secrétaire général, une entrevue dont nous extrayons le passage suivant où il est principalement question de notre organisation syndicale.

Tous nos lecteurs parcourront sans doute avec intérêt ces quelques paragraphes dans lesquels dit ce qu'il pense de la C. T. C. C. et des syndiqués catholiques canadiens.

—Quelle surprise de trouver le froid alors que la saison est encore douce de l'autre côté de l'Atlantique, tout au moins à New York ! me dit Gaston Tessier. Mais, ajoutez-il, vous désirez sans doute recueillir mes impressions pour les chers lecteurs de Syndicalisme, sur ce séjour de deux mois que je viens de faire en Amérique du Nord ?

—Bien sûr, et d'abord, si vous voulez bien, sur le Canada et les syndicalistes de là-bas.

—Le Canada français est à la fois très traditionaliste et très moderne.

—Nous savons que la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada vous a fait un accueil enthousiaste, en qualité de représentant de la C. F. T. C. et de la C. I. S. C.

—Ce fut un magnifique Congrès où j'ai retrouvé bien des amis.

—Vous connaissiez déjà les dirigeants de la C. T. C. C. ?

—Nos relations remontent au début même de la Confédération canadienne, avec le premier président, Pierre Beaulé, et les abbés Fortin et Delisle. Nous avons vu, aux noces d'or du syndicalisme

chrétien en 1937, Alfred Charpentier, qui était alors président de la C. T. C. C. Et, en d'autres circonstances nous avons reçu la visite de plusieurs autres de ses dirigeants.

—Que pensez-vous de leur affiliation à la Confédération internationale des Syndicats chrétiens ?

—Elle est très importante, car la Fédération canadienne représente un élément précieux de pénétration et de rayonnement en Amérique. A cette idée, d'ailleurs, le nouveau président, Gérard Picard, et le nouveau secrétaire général, André Roy, sont tout acquis. Ils vont être ainsi en relation avec les groupements de l'Amérique du Sud, comme "Rerum Novarum", à Costa Rica et les syndicalistes de l'Equateur.

—Comment sont organisés nos camarades canadiens ?

—J'ai constaté avec joie la remarquable identité de doctrine, de méthode et d'action des syndiqués chrétiens du Canada, par rapport à nous. Et ce me fut une surprise agréable de retrouver chez eux une façon de penser chrétienne et française.

André RIVES

## Un excellent contrat

Le Syndicat national catholique de la Métallurgie de Québec, Inc., vient de renouveler sa convention collective de travail avec la manufacture de machinerie Mercier de Lévis.

Les amendements apportés à la convention donnent aux ouvriers de cette entreprise plusieurs avantages marqués dont voici les principaux :

Une augmentation dans le salaire horaire qui de 6 à 11 cents. Cette augmentation prend effet à compter de la date de la signature de la convention.

La garantie d'une deuxième augmentation minimum de 3 cents de l'heure pour tous les ouvriers d'ici à une période de six mois.

Les ouvriers appelés à travailler à l'extérieur recevront, en outre, un supplément de 10 cents de l'heure.

Dans le domaine de la sécurité syndicale, l'employeur accorde une clause de maintien d'affiliation, c'est-à-dire que, comme condition d'emploi, les ouvriers actuellement membres en règle du syndicat devront le demeurer jusqu'à l'expiration de la présente convention.

Le maintien d'affiliation est renforcé par un atelier syndical imparfait, c'est-à-dire que les nouveaux employés devront devenir membres du syndicat après une période d'un mois à partir de leur embauchage.

Tout travail exécuté en dehors des heures régulières sera rémunéré au taux de temps et demi. La journée normale de travail est de huit heures par jour.

Après un an de service, tout ouvrier aura droit à une semaine de vacances payées.

Ce contrat fut négocié par la fédération nationale de la métallurgie par l'intermédiaire de son organisateur, M. Roger McGinnis. Participèrent aussi très activement aux délibérations, M. Jacques Dion, agent d'affaires du syndicat et M. Lucien Dorion, organisateur du Conseil Général de Québec.

Enfin, le syndicat de la métallurgie de Québec vient de déposer à la Commission des Relations ouvrières une demande de reconnaissance syndicale qui couvrira les employés de la maison Ouellet & Laberge, de Québec. Les négociations sont déjà commencées grâce à l'esprit de compréhension du patron.

Les négociations entre le syndicat et la compagnie Mercier, dont le propriétaire est M. Déziel Samson ont été aussi des plus cordiales.

## Souhaits du Président Général de la C.T.C.C.

Au nombre des belles traditions de la période des Fêtes, il y a celle d'échanger des souhaits pour que la Nouvelle Année porte la marque du bonheur, de la santé, du progrès, de la prospérité.

Dans nos foyers et à l'église, les formules ancestrales, qui n'ont pas vieilli, remplissent les cœurs de joie et d'émotion.

Les chants religieux, toujours impressionnants, qui annoncent la naissance du Sauveur, les scènes profanes qui se déroulent au pied de l'arbre de Noël, les paysages variés et inoubliables de nos hivers canadiens, tout contribue à conserver, pour le Nouvel An, un air de fête. Les souhaits s'échangent dans cette atmosphère de gaieté et de douceur.

Avant que les premiers soleils de 1947 ne brillent sur les Laurentides, je suis heureux, à titre de Président général, de vous souhaiter à tous, syndiqués de la C. T. C. C., et à vos familles, une bonne et heureuse année.

Les mêmes souhaits s'adressent également aux membres des autres organisations syndicales canadiennes et à toute la classe des salariés, qu'il s'agisse de travailleurs manuels, d'employés ou de travailleurs intellectuels.

Avec une énergie nouvelle, la C. T. C. C., en 1947, poursuivra sa mission sociale. Elle continuera à faire connaître sa doctrine et son programme d'action. Elle souhaite être de mieux en mieux comprise des masses laborieuses, du patronat et des gouvernants. La C. T. C. C. désire la paix sociale et le respect de la justice sociale.

Notre pays et ses travailleurs ont largement contribué à gagner la guerre; nous avons connu la détente de la victoire; mais les normes d'une paix durable tardent à se préciser, à s'agencer, à s'harmoniser. Le matérialisme, sous toutes ses formes, revient à la surface. Le recours à Dieu paraît avoir été une mesure de guerre. Voyons les choses telles qu'elles sont, non pour nous décourager, mais pour nous stimuler davantage dans la poursuite de notre idéal.

Au début de 1947, envisageons l'avenir avec confiance, et que les hommes de bonne volonté se mettent hardiment à la tâche pour assurer le plein épanouissement de la personne humaine, et pour que la dignité du travail soit protégée dans les cadres professionnels d'une véritable démocratie s'appuyant sur la justice et la charité, et où les valeurs spirituelles ont préséance sur les intérêts matériels, sans, pour cela, ignorer ou négliger ces derniers.

Gérard PICARD,  
Président général, C. T. C. C.

## Nos annonceurs

Notre journal peut être un excellent "medium" de publicité. En fait, il l'est déjà. "Le Travail" entre dans la plupart des familles ouvrières. Et ce sont les familles ouvrières qui, dans l'ensemble, à cause de leur nombre, achète le plus. L'annonce dans "Le Travail" est un excellent placement. D'ailleurs, en travaillant sans relâche, pour améliorer les salaires des ouvriers, notre journal ne contribue-t-il pas directement à augmenter le pouvoir d'achat de la population. Un pouvoir d'achat accru signifie plus de bien-être et plus de confort (le confort n'est pas le luxe) dans les foyers ouvriers, mais il signifie aussi de meilleures affaires pour le commerce en général.

A nos abonnés, nous demandons un petit service: encourager, à qualité, quantité et service égaux, nos propres annonceurs, et acheter de préférence leurs produits.

## Vœux de l'aumônier

A l'occasion des Fêtes du Nouvel An, l'Aumônier général de la C. T. C. C. est heureux de présenter ses souhaits aux fédérations, à leurs membres et à tous les syndiqués.

L'année qui vient de s'écouler a été témoin de bien des succès syndicaux dont ont bénéficié les familles de la classe ouvrière, grâce au dévouement de tous et au bon fonctionnement des organisations syndicales.

Que l'Année 1947, elle aussi, s'accompagne, au profit de tous, sur le plan social, de la jouissance des biens matériels et surnaturels que l'Enfant-Dieu a promis aux hommes de bonne volonté.

# TRAVAIL

Organe mensuel officiel de la

Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada.

REDACTION

Rédacteur: André Roy

19, rue Caron, Québec

Tél: 2-7535

ADMINISTRATION ET PUBLICITE

Administrateurs: Pierre Forest, Marcel Ethier.

1231 est, de Montigny, Montréal.

Tél: FR 3396

Abonnement: Un an, \$0.60; deux ans, \$1.00; le numéro, 5 sous.

Publié par la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada et imprimé par "Le Messager Saint-Michel", 4 rue Académie à Sherbrooke.

\*Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.\*

Editoriaux

## Notre journal

Notre journal n'a qu'un but: servir les intérêts de la classe ouvrière et la cause du syndicalisme national catholique.

Pour atteindre ce but, il lui faut d'abord l'appui de tous les syndiqués. Il compte actuellement 17,000 abonnés; il lui en faudrait en janvier 1948 au moins 25,000. Ce chiffre est extrêmement important.

Pourquoi ?

La raison en est simple: c'est que notre journal doit vivre, qu'il doit être un actif et non un passif pour la C. T. C. C.

25,000 abonnés nous permettrait de faire bien des choses.

25,000 abonnés nous permettrait de réaliser bien des projets.

Ils nous permettraient d'abord de songer à en faire, dans une couple d'années, un organe hebdomadaire dont l'influence serait très considérable, un journal dont les idées seraient écoutées, dont on tiendrait compte des points de vue.

Ils nous permettraient aussi d'obtenir un permis de l'"Audit Bureau of Circulations", ce qui nous assurerait la possibilité d'obtenir de l'annonce nationale en quantité plus considérable.

N'empêche que la commission d'administration du Journal étudiera bientôt la possibilité de publier "Le Travail" deux fois par mois.

En attendant, ayez confiance. Abonnez-vous en bloc. Que chaque syndiqué convaincu devienne un propagandiste attitré de notre journal. Personne n'aura à le regretter.

André ROY.

## QUI SONT-ILS

Le parti ouvrier-progressiste (communiste) vient d'entreprendre une grande campagne de propagande dans la province de Québec. Il publie même, depuis quelques semaines, un journal qui arbore comme écusson le marteau et la faucille. Parmi les gens qui collaborent à ce journal, on relève, entre autres, le nom d'une certaine Pierre Gélinas qui, autrefois, écrivait dans la feuille antisyndicale, "Le Jour" de Jean-Charles Harvey, et celui de Roger Lemelin, écrivain de Québec.

Quant aux 13 agents communistes, voici leurs noms et "pedigree":

Oscar KOGAN, alias Kayne, serait le véritable chef du communisme dans la province de Québec. Au début du mois de novembre, il a quitté Windsor, en Ontario, pour venir remplir à Montréal la fonction de Fred Rose, qui purge une condamnation de six années de pénitencier pour avoir cherché à vendre le Canada, sa patrie d'adoption, à une puissance étrangère.

Guy L. CARON, a été choisi chef du parti ouvrier-progressiste à une récente convention provinciale. Officiellement, il est le chef du parti. Mais on prétend qu'Oscar Kogan est l'émine grise, le pouvoir caché. Caron est aussi le premier vice-président de la branche Mont-Royal de la Légion Canadienne.

Henri GAGNON est un organisateur provincial du parti et il a agi comme chef du mouvement des "squatters" à Montréal.

Oscar ROY est un ancien candidat du parti ouvrier-progressiste et il s'était pauvrement donné la mission de représenter les unions ouvrières lors de la convention du parti.

Alex GAULD était le président du Comité de Défense de Fred Rose. Il est l'agent d'affaires du local 144 des Plombiers de l'Union Internationale à Montréal. Il fut expulsé du Conseil des Métiers du Travail pour ses activités communistes.

Le Dr Daniel LONGPRE est un médecin communiste de longtemps en vue à Montréal. Il est membre du conseil exécutif du parti ouvrier-progressiste. On conçoit mal que cet individu soit encore à l'emploi d'un hôpital catholique de Montréal.

Michael BUHAY est échevin de Montréal. Il était le président du Comité des affaires municipales au congrès annuel du parti communiste.

Harry BINDER était auparavant actif en Ontario; il fut chargé de l'organisation et des finances lors du Congrès.

Jean PARE est membre du conseil provincial du parti ouvrier-progressiste. Il fut expulsé de l'Association Internationale des Machinistes.

## La lumière doit être sur la table

Dans la pratique, le syndicalisme poursuit quatre buts:

- 1—La revendication.
- 2—La représentation.
- 3—L'entr'aide.
- 4—La formation.

C'est une façon très réaliste d'envisager le rôle du syndicalisme dans la société moderne.

On peut aussi le considérer sous divers autres angles.

Tous savent qu'il ne suffit pas de prendre une étiquette syndicale quelconque pour qu'une organisation puisse inspirer confiance. D'autres critères paraissent fournir, eux aussi, le moyen de déterminer la valeur d'une organisation syndicale.

En voici quatre qui dérivent les uns des autres et qui se complètent:

- 1—L'indépendance.
- 2—L'ancienneté.
- 3—La consistance.
- 4—L'activité.

Un syndicat prospère et vivant doit s'efforcer de répondre à ses quatre caractéristiques.

En premier lieu, le véritable syndicat ne doit en aucune manière être lié à l'employeur. Il doit être absolument indépendant, être totalement libre, maître de tous ses actes. Le comité de boutique établi à l'ombre tutélaire du patron, fut-il "bon papa", est complètement illogique. Mieux vaudrait qu'il n'en fut jamais né!

Mais la dépendance d'un syndicat ne peut venir de la nature même de l'organisation ouvrière. Quand un syndicat reçoit ses mots d'ordre de l'étranger, lorsque ceux qui dirigent une organisation n'ont d'autre but, prochain ou lointain, que de s'en faire un tremplin pour se lancer dans la politique, sous quelque étiquette que ce soit, les salariés risquent de ne point voir leurs intérêts sauvegardés bien longtemps. C'est le reproche qu'on peut faire à une organisation syndicale de chez nous dont les principaux directeurs ne se gênent aucunement, à l'heure actuelle, pour adhérer à certains partis politiques, voire au parti communiste.

L'ancienneté a aussi son importance. Notre organisation syndicale a vingt-cinq années de travail continu au service des classes salariées. Au cours de ce quart de siècle, elle a su s'imposer par ses oeuvres. Elle a réussi à faire monter les salaires dans un grand nombre d'industries, à partir des métiers de construction à aller jusqu'à l'industrie du textile. Elle a couvert la plupart des territoires de la province et tout le champ d'activité de la vie économique. Elle a contribué largement aussi à rendre les conditions de travail plus acceptables. Il est un autre point sur lequel on n'insiste guère généralement, mais qui est capital: grâce à l'action prudente, éclairée et fermée du syndicalisme national catholique, l'union ouvrière est plus facilement acceptée qu'autrefois. Il fut un temps où la majorité des employeurs se fichtaient du syndicat et traitaient avec lui par pur condescendance; il n'en va plus de même aujourd'hui. Et les patrons qui refusent de négocier n'ont plus la vie aussi rose.

La consistance d'une organisation syndicale vient de ses cadres et de sa doctrine. Les cadres de notre organisation sont solides. D'année en année, ils deviennent plus puissants. Il y a de l'ordre dans notre organisation; il y a de la discipline aussi. Quant à sa doctrine, il n'en a pas honte. C'est la doctrine sociale de l'Eglise. Et la doctrine sociale de l'Eglise, contrairement à ce que disent nos adversaires, va beaucoup plus loin qu'on le pense. Elle prévoit une restauration complète, une révolution véritable dans les relations entre le capital et le travail. Elle est claire et précise, autrement plus claire et plus précise que les idéologies nébuleuses qu'utilisent d'ordinaire nos adversaires, gens qui, par leur action détestable, retardent l'avènement d'un monde où le travailleur aura la place qui lui revient de droit.

Enfin, il y a de l'activité. C'est un point capital. Notre organisation n'a pas peur de comparer son travail à celui des autres. Elle fait peut-être moins de "broue"; elle pose plus de gestes. Depuis trois mois, il s'est fondé dans la province dans notre organisation une dizaine de syndicats nouveaux, des syndicats bien vivants et qui comptent de 50 à 800 membres. Est-ce qu'il y a d'autres organisations capables de se vanter d'avoir abattu autant de besogne. Les gains obtenus par les nôtres sont de beaucoup supérieurs à ceux des autres groupements. Nos syndicats ne se seraient jamais fait une gloire, par exemple, d'avoir signé une aussi pauvre convention que celle que l'Amalgamated a acceptée avec la Montreal Cotton.

Ces quelques faits ont leur valeur. Sachons nous en servir à bon escient. C'est de la lumière cela. Qu'elle ne dorme pas sous le boisseau.

PARE, HADDOW et BURMAN seraient les "sparkplugs" les bougies d'allumage de l'activité ouvrière communiste à Montréal.

Beryl TRUAX fut candidate du parti ouvrier-progressiste dans Ville Mont-Royal. Elle était auparavant membre du Conseil de ville de Montréal. Truax était présidente du comité du travail provincial au congrès du parti. Le fait qu'elle se soit présentée aux dernières élections générales dans la circonscription Mont-Royal montre que les communistes canadiens se recrutent principalement dans certains clans de bourgeois mécontents, plus soucieux de faire du bruit que de défendre les ouvriers.

Frank ARNOLD se trouvait en charge de la presse et de la publicité au congrès du parti ouvrier-progressiste.

Lil ARLIN est responsable des activités féminines.

Norman PENNER, de Winnipeg, est président du comité de la jeunesse.

L'élément sain de la population ouvrière de Québec n'a pas besoin de l'aide du "Financial Post" organe impérialiste et capitaliste, pour se conduire. Ses conseils sont superflus !...

## Ma conversion au syndicalisme catholique

Au cours de cette année 1946, la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada (C. T. C. C.), a célébré avec éclat son 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation, et son congrès à Québec, par le nombre des délégués, leur qualité et les résolutions importantes qui ont été étudiées, et marqué que, depuis ses débuts, le mouvement syndical catholique, s'il n'est pas devenu encore un grand arbre, avait tout de même pris racine profondément dans les milieux catholiques de la Province et avait dépassé le stade de la nouveauté pour passer à celui de la coutume à laquelle on se soumet parce qu'elle est acceptable et qu'elle est l'expression naturelle du caractère d'un milieu.

Au cours de cette même année d'anniversaire, monsieur Alfred Charpentier, un syndiqué catholique de la première heure, a fait paraître son livre intitulé "Ma conversion au syndicalisme catholique". (1)

Celui-ci est sans doute une monographie syndicale, c'est-à-dire une étude d'histoire portant sur la seule personne de l'auteur. Mais sa conversion ne peut se rélater sans évoquer certains faits et sans faire surgir certaines idées dont l'interprétation explique et justifie le syndicalisme catholique tel qu'il a été fondé et tel qu'il s'est développé pour donner naissance à la C. T. C. C. de 1946.

Tous ceux qui ont fait leur marque dans le mouvement ou qui l'ont servi n'ont presque pas laissé d'écrits que leurs remplaçants auraient pu utiliser pour s'orienter, pour éviter certaines erreurs de stratégie ou de tactique. Seule la tradition orale, forcément incomplète, a informé ceux qui ont fait le relai de la besogne syndicale. Il est alors arrivé que la connaissance des sources du mouvement syndical catholique leur a échappée, en tout ou en partie.

Il faut remercier monsieur Charpentier de nous avoir transmis par écrit ce fait fondamental de l'origine de l'histoire de notre syndicalisme catholique.

Le livre de monsieur Charpentier en est un de documentation, dans lequel, à côté d'éléments subjectifs qui devraient être relatés, puisqu'on ne peut se convertir qu'en s'éloignant de quelque chose, il y a des données positives et objectives sur le syndicalisme catholique, dont la connaissance constitue le bagage essentiel de l'esprit de tout bon syndiqué.

Il serait banal de dire que les dirigeants de nos syndicats se doivent, par un effort personnel, de meubler leur esprit de façon à être à la hauteur de la tâche qu'ils ont à accomplir. Aucun système d'éducation, aucun programme de formation, fut-il des plus parfaits, ne saura remplacer cet effort personnel, pas plus que le meilleur repas n'est profitable à l'être humain si celui-ci n'a pas appétence, ou plus simplement s'il n'a pas le goût de manger.

Ce livre de monsieur Charpentier fournit l'occasion à tous de se documenter. Qu'on se le procure et qu'on le lise!

(1) "Ma conversion au syndicalisme catholique" est en vente chez l'auteur, M. Alfred Charpentier, 8609, rue De Gaspé, Montréal, au prix de \$1.00 l'unité.

## ACTIVITÉS SYNDICALES À MONTRÉAL

### Concierges des écoles :

Les officiers de l'Association travaillent présentement au renouvellement de la convention. Par cette nouvelle convention, les concierges demandent une augmentation de \$300.00 par année sur leur salaire de base ainsi que la retenue syndicale. Devant de refus des employeurs, l'Association en a appelé à un conciliateur.

### Employés d'hôpitaux :

L'agent d'affaires nous informe que présentement 10 sections sont fondées, et dépendent d'un Conseil Général formé de 25 délégués venant des 10 sections. 1,300 membres ont signé pour la retenue syndicale. Au cours des derniers mois, c'est à l'Hôpital St-Jean de Dieu que le syndicat a fait le plus de progrès. Au mois de Mai, 168 employés falsaient partie du syndicat, aujourd'hui on en compte 400.

### Bas Façonné circulaire :

L'agent d'affaires nous signale qu'un commencement de grève a eu lieu dernièrement quand le vice-président du syndicat a été victime d'un congédiement injustifié. Le président de la Fédération ainsi que M. Roque, agent d'affaires, se rendirent sur les

lieux et les membres ont obtenu que l'employeur reprenne le vice-président du syndicat à son service à l'usine.

### Syndicat des Plombiers :

Le 16 décembre avait lieu une assemblée générale de tous les membres du syndicat. Cette assemblée comportait une partie récréative à l'occasion des Fêtes. La soirée fut un succès complet. L'Exécutif avait voté un certain montant d'argent pour encourager les membres. L'agent d'affaires avait eu l'idée originale de faire tirer de magnifiques diodes comme prix de présence. Plusieurs ont demandé au même agent d'affaires les adresses des 10 heureux gagnants.

### Plâtriers et Finisseurs en ciment :

A sa dernière assemblée, l'Association des Plâtriers et finisseurs en ciment a initié 10 nouveaux membres. M. J.-E. Lamoureux, agent d'affaires, a commencé dernièrement des pourparlers avec l'Association des Maîtres-Plâtriers au sujet de la retenue syndicale. Déjà quatre patrons se sont rendus à la demande de M. Lamoureux et ont fait parvenir leur chèque au bureau de ce dernier.

## C'est un dur à cuire

La lutte se poursuit toujours à l'"Empire Shirt" de Grand'Mère et de Louiseville. Depuis un mois, cette lutte a pris beaucoup plus d'ampleur. La compagnie ne veut pas lâcher prise. Elle n'entend pas se soumettre de bonne grâce. Elle profite de tous les délais possibles et impossibles afin de gagner du temps aujourd'hui avec nos syndicats, c'est une bien mauvaise tactique.

Au commencement de la guerre, la France et l'Angleterre avaient pensé qu'il était bon de gagner du temps avec l'Allemagne. Elles se sont trompées. Il en sera de même un jour pour l'"Empire Shirt".

Les syndicats de Grand'Mère et de Louiseville n'ont pas peur de l'arbitrage. Au contraire, ils souhaitent que ces tribunaux siègent le plus tôt possible.

On sait ce qui s'est passé. A Grand'Mère, le tribunal d'arbitrage est formé depuis deux mois passés. A la demande du patron, il ne s'est pas réuni, parce que

la compagnie a demandé la reprise des négociations interrompues. M. Sénécal, organisateur, ne refusa pas, parce qu'il voulait montrer la bonne foi du syndicat.

A Louiseville, le conseil d'arbitrage n'est pas encore formé, mais si la compagnie persiste encore quelques semaines dans son attitude actuelle, il faudra bien qu'elle passe aussi par l'arbitrage. De gré ou de force, il faudra qu'elle y passe.

Ce qui est le plus triste dans cette affaire, c'est que la compagnie, aux deux endroits, a mis à pied les deux présidents des syndicats. Pour ces deux hommes, MM. Ricard et Beaulieu, qui tous deux ont des familles, c'est une dure épreuve. Mais c'est aussi un honneur. Car ils ont passé outre aux représailles pour faire leur devoir. Et leur devoir, c'était bel et bien de défendre les intérêts et les droits de leurs compagnons et de leurs compagnes de travail qui avaient placé en eux leur confiance.

Les Syndicats ont mis la Yamaská Garments de St-Hyacinthe à la raison; ils en feront autant à Louiseville et à Grand'Mère. Nos syndicats ont généralement la réputation d'être patients et charitables, mais de là à se faire mordre deux fois, il y a de la marge...

Toujours du bonheur n'est plus du bonheur; mais toujours de la peine est encore de la peine.

Adolphe d'HOUELOT.

## Les employés municipaux de Granby s'organisent

Le Syndicat National des employés de la cité de Granby demande sa reconnaissance syndicale.

Vendredi dernier, monsieur Philias Dion, organisateur du Conseil Central, fonda officiellement un syndicat parmi les employés de la cité de Granby sous le nom "LE SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE GRANBY".

Ce nouveau syndicat groupe présentement 92% des employés de la ville et monsieur Dion semble convaincu que d'ici quelques jours, pas un seul employé de la ville ne sera en dehors du mouvement.

Déjà, une demande de reconnaissance officielle est adressée à la Commission des Relations Ouvrières de Québec.

Un comité de négociateurs a été nommé et les représentants afin de discuter le contrat de travail approuvé et adopté entièrement par les membres.

M. Dion les félicita pour leur esprit d'entreprise et les invita à continuer avec fierté ce beau travail d'unité et de solidarité ensuite l'organisateur procéda à l'élection du premier conseil de ce syndicat.

## Guide Syndical

### CONSEIL GENERAL DES SYNDICATS CATHOLIQUES DE QUEBEC

Lauréat Morency, président  
20, rue Bayard, Québec  
Tél. 2-5808

J.-Omer Pagé, secrétaire  
20, rue Ste-Anne, Québec  
Tél.: 3-3751

29, rue Gordon  
Tél. 587

### Conseil Central des Syndicats Catholiques et Nationaux de Sherbrooke

Lorenzo LEFEBVRE, prés.  
Léopold LALIBERTE, sec.

### Conseil Central des Syndicats Catholiques Nationaux de Montréal

1231 est, rue Demontigny  
Geo.-Aimé GAGNON, prés.  
Montréal  
J.-Ant. Chagnon, sec.

Hommage du

### Conseil Central des Syndicats Catholiques Nationaux du diocèse d'Ottawa

J.-D. JOANISSE, prés.  
Rod. JOLY, sec.

### Fédération Nationale Catholique des Métiers du Bâtiment

Osias FILION, prés.  
J.-B. DELISLE, sec.

### Fraternité Nationale Catholique des Employés du Transport de Québec Inc.

Ludger FERLAND, prés.  
Arthur HAMEL, sec.

### L'Union Catholique des Manoeuvres de Québec Inc.

Albert RAYMOND, prés.  
18, rue Caron

### MONTY, GAGNON & MONTY

POMPES FUNEBRES  
SALONS MORTUAIRES  
SERVICE D'AMBULANCES  
1926, rue Plessis - FA 3537  
4156, rue Adam - AM. 3733

BE. 3984  
282 ouest, rue Ontario

Hommages de

### LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITEE MONTREAL

## I. NANTEL

BOIS DE SCIAGE

Masonite — Ten-Test — Beaver Board.

Coin Papineau et DeMontigny  
Tél. Ch. 1300  
Montréal.

DEPUIS PRES D'UN DEMI-SIECLE ...

toujours le même but, réduire le taux de la mortalité infantile à Montréal.

FRONTENAC 3121

J. Joubert  
LIMITÉE

## Achetez vos fourrures

d'une maison canadienne-française



1473, rue Amherst  
Téléphone CH. 3181

## SERVICE AUX TRAVAILLEURS ET À L'INDUSTRIE



Depuis le début de ce siècle, le ministre du Travail a fourni un SERVICE DE CONCILIATION à l'Industrie - c'est-à-dire, aux employeurs et employés - afin de favoriser et d'encourager l'harmonie entre les deux grands associés industriels.

Les fonctions générales du ministre comprennent aussi un vaste champ d'activités se rapportant directement au bien-être des travailleurs - LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU CANADA, poursuivie avec le concours des gouvernements provinciaux, y compris la formation en réadaptation et l'apprentissage... la vente des RENTES VIAGERES SUR L'ETAT... la compilation et la publication de la STATISTIQUE OUVRIERE et les projets de DOCUMENTATION OUVRIERE... la publication mensuelle de LA GAZETTE DU TRAVAIL... la préparation annuelle d'un RAPPORT SUR LA LEGISLATION OUVRIERE et la liaison avec l'Organisation Internationale du Travail.

Les fonctions des agences gouvernementales connexes sont de toute première importance pour les travailleurs.

LA LOI D'ASSURANCE-CHOMAGE, comportant LE FONDS D'ASSURANCE-CHOMAGE et la fonctionnement du SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT, est appliquée par la Commission d'Assurance-chômage.

LES REGLEMENTS DES RELATIONS OUVRIERES EN TEMPS DE GUERRE, comportant le droit de s'organiser et de négocier collectivement, sont appliqués par le Conseil national des Relations ouvrières en temps de guerre et les conseils provinciaux.

L'ORDONNANCE REGISSANT LES SALAIRES EN TEMPS DE GUERRE est appliquée par le Conseil national du Travail en temps de guerre, assisté par les conseils régionaux.

Par l'entremise de la COMMISSION DE COLLABORATION EN MATIERE DE PRODUCTION INDUSTRIELLE, on encourage la formation et le fonctionnement des Comités ouvriers-patronaux de la production.

## MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL  
Ministre du Travail

A. MacNAMARA,  
Sous-ministre du Travail

**LE SYNDICAT NATIONAL DES FONCTIONNAIRES  
MUNICIPAUX DE MONTREAL**

**Bonne et Heureuse Année**

offre à ses membres,  
à leurs familles,  
ainsi qu'à leurs employeurs,  
ses meilleurs voeux de



René Constant, président. Geo.-F. Séguin, secrétaire

**LA FEDERATION DES BARBIERS ET COIFFEURS  
DE LA PROVINCE DE QUEBEC, INC.**

souhaite à ses membres,  
à leurs familles  
et à tous les  
Barbiers et Coiffeurs,  
une



**Bonne et Heureuse Année**

Paul-Emile Cabana, président.  
Raymond Girouard, secrétaire-financier.



Aux officiers de nos différents  
Syndicats, ainsi qu'aux patrons,  
nous souhaitons une

**Bonne et Heureuse Année**

**LA FEDERATION NATIONALE DES EMPLOYES  
DE L'INDUSTRIE MINIERE, INCORPOREE**

Daniel Lessard, président.  
Ls-Ph. Martineau, trésorier.

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE**

aux officiers et aux membres  
de notre Fédération.



**LA FEDERATION CATHOLIQUE DES EMPLOYES  
DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA  
FINANCE DE LA PROVINCE DE QUEBEC**

Lauréat Cloutier, président, Québec  
Maurice Dussault, trésorier, Québec.

**Bonne et Heureuse Année**

Aux officiers et aux membres de  
notre Syndicat, ainsi qu'aux pa-  
trons de Montréal, nous souhaitons  
une



**LE SYNDICAT NATIONAL DES CHARPENTIER-S  
MENUISIERS DE MONTREAL, INC.**

Osiias Filion, président.  
Philiias Ethier, secrétaire-financier.

**Le Conseil Central  
des Syndicats Catholiques et Nationaux  
de Victoriaville et du District d'Arthabaska**

ainsi que les syndicats suivants présentent  
leurs meilleurs voeux de

**Joyeux Noël**

et de

**Bonne et Heureuse Année**

à tous les patrons, aux ouvriers syndiqués et à  
toute la classe ouvrière.

Wellie Hamel, président du Conseil Central  
Réal Savard, secrétaire-trésorier du Conseil Central  
Alain Rheault, aviseur technique du Conseil Central

**LE SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYES DU  
VETEMENT, INC., DE VICTORIAVILLE**

Wellie Hamel, prés. Adrien Lavigne, sec.

**LE SYNDICAT CATHOLIQUE NATIONAL DES  
TRAVAILLEURS DU MEUBLE DE VICTORIAVILLE  
ET D'ARTHABASKA, INCORPORE**

Henri Bolsvert, prés. Arthur Prince, sec.

**LE SYNDICAT CATHOLIQUE NATIONAL DES  
EMPLOYES DE LA METALLURGIE, INCORPORE  
DE VICTORIAVILLE**

Wilfrid Veilleux, prés. Albert Turcotte, sec.

**Nouveau  
syndicat  
à Louiseville**

M. René Harmégnies, organisa-  
teur général de la C. T. C. C. an-  
nonce qu'un nouveau syndicat  
vient de se fonder à Louiseville  
à l'Associated Textile of Cana-  
da". Cette entreprise compte au  
delà de six cents employés dont  
la majorité fait déjà partie du  
syndicat.

Le syndicat fut officiellement  
fondé le 30 novembre dernier, et  
à cette occasion on a choisi un  
bureau de direction dont les  
membres sont les suivants: pré-  
sident, M. René Boucher; vice-  
président, M. Josaphat Trudel;  
secrétaire-archiviste, M. Georges  
Langlois; assistant-secrétaire ar-  
chiviste, M. Jean-Paul Coulombe;  
trésorier, M. Lionel Masson; sen-  
tinelle, M. Réal Garneau, à l'as-  
semblée de fondation, on remar-  
quait la présence de M. Gaston  
Vallières, président du Conseil  
Central des Trois-Rivières; M.  
même organisme; M. l'abbé Bou-  
rassa, aumônier du Conseil Cen-  
tral et M. l'abbé Tessier, de  
Louiseville.

Le syndicat vient de faire par-  
venir à la Commission des Rela-  
tions ouvrières une demande de  
reconnaissance syndicale, et il  
est actuellement à mettre au  
point un projet de convention  
collective qui sera présenté à la  
Compagnie.

**Un contrat à  
Joliette**

A l'assemblée du Conseil de  
Ville de Joliette, lundi soir, le 9  
déc., Son Honneur le Maire le  
Dr G.-E. Laporte, et le président  
du Syndicat des Employés Mu-  
nicipaux, M. Lucien Forget, si-  
gnèrent conjointement un con-  
trat syndical. Les discussions  
qui ont précédé ont été longues  
mais fructueuses puisqu'elles ont  
permises d'en arriver à une solu-  
tion satisfaisant les deux parties,  
sans être obligé de recourir à  
l'arbitrage du gouvernement.

Par ce contrat, les employés  
municipaux obtiennent tous une  
augmentation de \$0.07 de l'heu-  
re, établissant ainsi leur base à  
0.53. La rétroactivité de cette  
augmentation remonte au 2 oc-  
tobre et permettra aux employés  
de retirer, la semaine prochaine,  
en plus de leur salaire ordinaire,  
une moyenne de \$40.00 chacun.

Le contrat stipule aussi que la  
journée de travail sera de 8 heu-  
res et que tout travail fait en  
plus de ces huit heures sera payé  
à taux et demi. Les employés  
jouiront encore d'une semaine de  
vacances payées par année. En-  
fin, le contrat comprend des  
clauses de sécurité syndicale  
très efficaces qui obligent même  
les futurs employés à devenir  
membres du syndicat. Les con-  
tributions syndicales seront aus-  
si retenues sur la paie de tous  
ceux qui autoriseront à cette fin  
le secrétaire-trésorier de la Cité.

Dans toutes les négociations  
qui ont précédé la signature du  
contrat, il faut noter le bon es-  
prit des employés, leur volonté  
d'en arriver à une entente rai-  
sonnable, leur désir d'éviter tout  
trouble avec le Conseil de Ville.  
C'est grâce à l'intelligence du  
président, M. Forget, et à l'es-  
prit de discipline des membres  
du syndicat, que l'arbitrage a pu  
être évité. Joliette peut se van-  
ter d'avoir à son service un grou-  
pe d'hommes qui fait passer l'in-  
térêt général avant ses intérêts  
particuliers.

En un dernier mot, il convient  
de reconnaître que Son Honneur  
le Maire a facilité la tâche de  
tout le monde en dirigeant les  
discussions avec la justesse qu'on  
lui sait.

Fernand JOLICOEUR

On ne vit pas de ce qu'on man-  
ge, mais seulement de ce qu'on  
digère. Principe vital pour l'es-  
prit comme pour le corps.

FRANKLIN.

Faites-vous un but qui puisse  
être celui de toute votre vie.

DIDEROT.

**Chez les employés  
de la Verney Mills**

La convention collective de  
travail conclue entre la Compa-  
gnie Verney Mills et le Syndicat  
National des Employés du Tex-  
tile Inc., le 16 novembre 1945 a  
été officiellement dénoncée par  
les membres du syndicat Natio-  
nal dernièrement au cours d'une  
réunion tenue sous la présiden-  
ce de M. Gérard Authier, en la  
salle des Syndicats Nationaux  
(Sous-sol Notre-Dame).

Le présent contrat expire le  
16 novembre prochain et un co-  
mité a déjà été nommé pour né-  
gocier le prochain contrat. Les  
membres qui assistaient nom-  
breux à la dernière assemblée  
ont étudié les grandes lignes du  
contrat.

Dans la nouvelle convention  
collective, le Syndicat National  
du Textile des Employés de la  
Verney Mills réclameront une  
augmentation générale entre 10

et 15 cents l'heure, la retenue  
syndicale (check off) sera aussi  
exigée, la semaine de vacance a-  
près un an de service et 2 se-  
maines après 5 ans, le temps sup-  
plémentaire sera payé temps et  
demi, les jours de fêtes chômés  
aux taux doubles, une clause de  
séniorité est aussi inscrite.

Plusieurs autres questions ont  
été discutées dans l'intérêt et  
pour le bien-être des ouvriers.

Le comité de négociation du  
Syndicat National du Textile des  
employés de la Verney Mills est  
composée de MM. Gaston Le-  
doux, président de la Fédération  
Nationale du Textile Inc., et or-  
ganisateur général, Philiias Dion,  
organisateur du Conseil Central  
des Syndicats Nationaux de  
Granby, M. Gérard Authier,  
Charles E. Faucher, Eugène  
Goyette, M. Charpentier.

**Le Conseil Général de Québec  
tient ses élections**

A sa première réunion de dé-  
cembre, le Conseil général des  
Syndicats catholiques de Qué-  
bec a tenu ses élections. Le pré-  
sident sortant de charge, M. Lau-  
réat Morency, a fait une revue  
du travail de l'année et il a sou-  
igné les principaux événements  
qui ont marqué cette période de  
vie syndicale intense.

Au cours de l'année, une di-  
zaine de nouveaux syndicats fu-  
rent fondés à Québec et la plu-  
part des unions déjà existantes  
ont augmenté sensiblement le  
nombre de leurs membres. "Ce  
n'est pas qu'il ne reste pas de  
besogne à abattre, a fait remar-  
quer M. Morency. Nous avons du  
pain sur la planche. Dans nom-  
bre d'industries et de commer-  
ces, le syndicalisme n'a pas en-  
core pénétré. Il importe que nous  
nous mettions le plus tôt pos-  
sible à la tâche. C'est le but que  
doivent avoir présents à l'es-  
prit tous les délégués du Conseil  
général". M. Morency a aussi rap-  
pelé la tenue, en septembre, du  
congrès jubilaire de la C. T. C.  
C. "Ce fut un honneur et un pla-

sir pour Québec de recevoir les  
délégués de toute la province à  
une occasion aussi solennelle".  
... Les élections furent présidées  
par un syndiqué de vieille roche,  
M. J.-A. Bonthillette.

... Le nouveau bureau de direc-  
tion du Conseil général se com-  
pose des membres suivants: Prési-  
dent, M. Lauréat Morency, réélu;  
premier vice-président, M.  
Rosario Gosselin, réélu; deuxi-  
me vice-président, M. Joseph Pa-  
rent, réélu, secrétaire archiviste,  
M. Alphonse Proulx, élu; as-  
sistant-secrétaire archiviste, M.  
Alfred Maheux, réélu, secrétaire  
correspondant, M. Maurice Dus-  
sault, réélu; secrétaire financier,  
M. Omer Chevalier, réélu; assis-  
tant-secrétaire financier, M. Ro-  
ger Fiset, élu; trésorier, M. Gé-  
rard Courcy, réélu; commissaire-  
ordonnateur, M. Joseph Consel-  
ler, réélu; sergent d'armes, M.  
Henri Renaud, réélu.

Quand on court après l'esprit,  
on attrape la sottise.  
MONTESQUIEU.

BONNE

et

HEUREUSE ANNEE

à nos membres, à leurs familles  
et à nos patrons.



**UNION NATIONALE CATHOLIQUE DES  
CHARPENTIER-S-MENUISIERS DE QUEBEC**

Rosario Gosselin, président.  
J.-Omer Pagé, trésorier.



- GANTS
- TRICOTS
- CHEMISES
- VÊTEMENTS DE TRAVAIL
- COSTUMES POUR LE SPORT
- ETC..... ETC....

**ACME GLOVE WORKS LIMITED**

MONTREAL

Fabriques à Montréal, Joliette, Loretteville et St-Tite

## A propos de la grève des mineurs de charbon

La grève des mineurs américains a tenu la vedette pendant une quinzaine de jours dans la presse canadienne. Les journaux ont rapporté avec force détails toutes les péripéties de cette grève. A l'unanimité, ils l'ont condamnée, et non pas sans raison. Mais les commentaires qu'ils en ont fait ont suivi la ligne générale. A l'erreur d'un chef syndiqué étranger, ils ont cherché à associer toutes les organisations ouvrières indistinctement. Rien n'est plus injuste. Cette conclusion générale, qu'on a ainsi voulu étendre aux activités syndicales dans notre propre pays, est absolument fautive. L'occasion se présentait de taper sur les syndicats, on en a profité.

C'est ce que "The Labor Leader" explique dans l'article ci-dessous où il fait cependant la part des responsabilités :

"Le gouvernement américain fut coupable de stupidité et d'imprévoyance criminelle en ne signant pas avec les mineurs un contrat clair. Et il est vrai que ceux-ci devaient recevoir certains rajustements de salaires afin d'être en mesure de supporter l'augmentation des prix et d'obtenir un salaire vital sans avoir besoin de travailler 54 heures par semaine.

"Ceci étant dit, nous devons reprocher à John Lewis d'avoir déclenché une grève injustifiée et désastreuse.

"Une des conditions fondamentales d'une grève juste est d'épuiser d'abord tous les moyens pacifiques d'en venir à une entente. Il est évident que Lewis ne l'a pas fait. S'il y avait des différends touchant l'interprétation du contrat, les cours pouvaient facilement élucider les points en litige.

"Nous croyons que la nationalisation des mines est probablement la seule solution raisonnable. Lewis ne partage pas cette opinion. S'il est sincère, pourquoi a-t-il refusé de négocier avec leurs propriétaires comme l'avait suggéré Krug? (Krug est un avocat du département du Procureur général à Washington).

"Si les propriétaires des mines avaient refusé de signer un contrat convenable, Lewis aurait pu revenir devant le gouvernement avec ses revendications et il se serait trouvé sur un terrain solide.

"Depuis 1941, Lewis a déclenché huit grèves dans l'industrie du charbon aux Etats-Unis. Cinq fois le gouvernement américain est intervenu et a accordé aux mineurs des conditions supérieures à celles qu'offraient les propriétaires de mines.

"Aujourd'hui, devant une menace d'inflation plus grande que jamais, à un moment où le sentiment anti-ouvrier est plus ac-

cusé que jamais aux Etats-Unis, à une heure où les représentants du peuple s'opposent aux unions ouvrières, Lewis a déclaré une neuvième grève.

"La seule explication, c'est que chez lui, ce n'est pas l'idée du bien-être des mineurs qui prédomine, mais son ambition insatiable de devenir l'homme numéro 1 de la Fédération américaine du Travail.

"Il est incompréhensible que la Fédération américaine du Travail et le Comité de l'Organisation industrielle aient dénoncé l'injonction. Et il semble bien que cette tactique fut une erreur... En agissant ainsi, Lewis a fait plus en une journée pour discréditer le travail américain et mettre en danger son avenir que dans un an toute la propagande réunie des adversaires du syndicalisme."

## Négociations rompues

La campagne de propagande entreprise, depuis la mi-novembre, par le syndicat de la chaussure de Montréal connaît des progrès de plus en plus grands. Cette campagne remporte un franc succès.

Cet enthousiasme sans précédent du syndicat de la chaussure de Montréal s'est manifesté de façon tangible lors d'une récente assemblée.

S'adressant aux membres, M. Paul Dugas, agent d'affaires, a demandé aux assistants de venir toujours nombreux aux réunions de leur syndicat, d'y exprimer franchement leurs opinions, d'y aller de leurs suggestions afin d'assurer la force conquérante du syndicat, de renseigner leurs officiers sur ce qui se passe dans les boutiques et d'affirmer leur volonté d'obtenir de meilleures conditions de travail.

M. Dugas a conclu en disant qu'il fallait de toute nécessité qu'un syndicat soit fort pour faire reconnaître ses droits

## L'organisation progresse

De Shawinigan, on nous apprend que les négociations engagées entre le syndicat des employés manuels et les membres du conseil municipal pour le renouvellement de la convention collective sont rompues.

Le syndicat aura recours à l'arbitrage. Trois séances de con-

ciliation, auxquelles participait M. Donat Quimper, ont précédé la rupture des négociations.

Le syndicat a choisi son représentant sur ce comité d'arbitrage dans la personne de M. William Brulé.

**Gibeault & Duquette**  
Avocats  
STE-AGATHE-DES-MONTS  
Tél. 60 3, rue Préfontaine

Avec les hommages de

## L'École Technique de Québec

Honorable Jean-Paul Sauvé,  
Ministre du Bien-Etre et de la Jeunesse.

M. Gustave Poisson, sous-ministre.  
M. Philippe Méthé, directeur.

## L'Habitude est une seconde nature

La force de l'habitude est le mobile de presque toutes nos actions. Il est donc très important de prendre de bonnes habitudes. Accoutumez-vous à économiser. La pratique méthodique de l'économie fait régner l'ordre et l'aisance dans la maison. Epargnez avec régularité. Protégez votre argent contre les voleurs, les affaires risquées, les occasions de dépense. Faites-lui rapporter des intérêts. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$300,000,000

518 bureaux au Canada

## Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté

Plus que jamais les grands principes chrétiens devraient inspirer nos esprits et orienter notre action. Des tâches énormes affrontent les gouvernants, les chefs d'entreprises, les dirigeants d'associations ouvrières, bref, toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont la responsabilité de faire régner la justice et de promouvoir le progrès social.

La Fête de Noël fournit à chacun de nous une occasion magnifique de s'inspirer des principes chrétiens dans lesquels toute oeuvre de reconstruction économique et sociale serait vaine et stérile.

Je souhaite que l'année 1947 apporte à tous la paix intérieure, le bonheur, la satisfaction du devoir accompli et une juste prospérité.

**Antonio BARRETTE,**  
Ministre du Travail

PL. 6994

IMPRIMERIE  
"RICHELIEU"  
Armand SIROIS,  
Prop.

1292, rue Sainte-Elisabeth  
MONTREAL

Meilleurs vœux

de

BONNE ANNEE!

**Bona Arseneault**  
M. P.

Député de Bonaventure.

### LE FEDERATION NATIONALE DE LA METALLURGIE



souhaite pour le monde  
du travail, une

**Bonne et Heureuse Année**

Philippe LePage, président.  
Emilien De Serres, secrétaire.

### LE CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS NATIONAUX DE MONTREAL



présente ses meilleurs vœux de  
Joyeux Noël et de Bonne et  
Heureuse Année.

G.-A. Gagnon, président.  
J. A. Chagnon, secrétaire.



A tous nos syndicats affiliés, à leurs  
familles et aux patrons, nous  
souhaitons une  
**BONNE et HEUREUSE ANNEE!**

### LA FEDERATION NATIONALE DU VETEMENT INCORPOREE

Wellie Hamel, président, Victoriaville.  
Mademoiselle Madeleine Roy, secrétaire, Québec.



1947

Que la nouvelle année apporte  
à tous les ouvriers  
plus de bonheur et de  
prospérité, par les  
Syndicats Catholiques  
Nationaux.

### Syndicat Catholique des Employés des Producteurs de Sucre d'Erable de Québec

Arthur Vaillancourt, président  
Wilfrid Gaudreault, secrétaire-financier, Plessisville, P. Q.

### Syndicat des Métiers de la Construction de Magog

Arthur Lachance, prés. A. L. Fournier sec.-fin.

### Syndicat de la Pulpe et du Papier de Windsor-Mills

Albert Paquette, prés. Joseph Murphy, sec.-fin.

### Association des Employés de la Kayser de Sherbrooke

Sylva Bergeron, prés. Antonio Pinard, sec.-fin.

### Syndicat National des Travailleurs de la Pulpe et du Papier de Kingsey-Falls, Inc.

Willie Corriveau, prés. Wilfrid Lemieux, sec.-fin.

### Syndicat des Employés municipaux de la Cité de Sherbrooke

Raymond Janson, prés. P. A. Benoit, sec.

### Syndicat National Catholique de l'Amiante d'East-Broughton

Joseph-Henri Lessard, prés. Charles Gosselin, sec.-trés.

### Syndicat National Catholique de l'Amiante de l'Asbestos Corporation de Thetford Mines

Georges Dionne, prés. Fernand Lachance, sec.-trés.

### Syndicat National Catholique de l'Amiante d'Asbestos Incorporé

Armand Larrivée, prés. Raymond Pellerin, sec.-fin.

### Syndicat National des Employés salariés de l'Asbestos Corporation de Thetford Mines, Incorporé

Ls.-Philippe Martineau, prés. Ls.-Philippe Boucher sec.

### SYNDICAT NATIONAL CATHOLIQUE DES SERVICES HOSPITALIERS, INC. DES TROIS-RIVIERES ET DU DISTRICT

Jean-Paul Doucet, prés. Jules Drainville, sec.

### SYNDICAT CATHOLIQUE NATIONAL DU VETEMENT INCORPORE, DE SAINTE-CROIX COMTE DE LOTBINIERE

Jean-Marie Babin, prés. Mlle Gertrude Corbin, sec.-fin.

### SYNDICAT CATHOLIQUE NATIONAL DES TRAVAILLEURS DU MEUBLE DE PRINCEVILLE, INCORPORE

Léonidas Noël, prés. Gérard Pelletier, sec.-fin.

### UNION NATIONALE CATHOLIQUE DES MENUISIERS ET FACTEURS D'ORGUES DE SAINT-HYACINTHE

André Quintal, prés. Léo Morel, sec.-fin.

### SYNDICAT CATHOLIQUE DU BAS FAÇONNE DE SAINT-JEAN

Maurice Bernier, prés. Léo Bourque, sec.-fin.

# La vitalité du syndicalisme national au Saguenay, Lac St-Jean

"Dans la C. T. C. C., nous avons nos problèmes et nos faiblesses. Il nous reste beaucoup de besogne à abattre. Cette besogne ne nous effraie pas. En conformité avec la doctrine sociale de l'Eglise, nous considérons, qu'au-dessus du matérialisme, il y a les valeurs spirituelles. Notre doctrine, puisée dans les enseignements sociaux de l'Eglise, reconnaît la religion, la législation et l'organisation professionnelle. La C. T. C. C. respecte ses principes. Dans les unions internationales, au contraire, il n'y a que les catholiques qui sont neutres. Les socialistes et les communistes ne le sont pas. Ils ne mettent pas leur drapeau dans leur poche. Ils le défendent avec toute l'agressivité dont ils sont capables".

C'est par ces paroles que M. Gérard Picard, président général de la C. T. C. C., a terminé l'allocation qu'il a prononcée à l'assemblée de clôture de la grande journée syndicale qui s'est tenue, au début de décembre, dans la région Chicoutimi Lac St-Jean.

Cette journée d'étude a rassemblé un grand nombre de salariés venus de tous les coins de la région afin d'étudier les caractéristiques des différentes unions ouvrières qui cherchent à attirer les ouvriers de notre pays dans leurs rangs. Afin d'éclairer cette question, plusieurs commissions d'étude furent formées. Nous donnons ci-dessous un résumé du travail de chacune de ces régions afin de permettre à tous les syndiqués nationaux catholiques de la province d'en faire leur profit.

#### Le travail des équipes

Seize commissions siègèrent séparément afin de répondre à toutes les questions soulevées par cet épineux problème.

La première commission nota que les syndicats nationaux sont à base de charité chrétienne, qu'ils doivent tenir compte de la vie de l'âme et se montrer ouvertement catholiques.

La 2e commission souligna combien il était important pour notre organisation syndicale d'avoir une doctrine fondée sur la justice, surtout une doctrine aussi riche et aussi vivifiante que la doctrine sociale de l'Eglise.

La troisième commission indiqua l'attitude à prendre vis-à-vis les ouvriers affiliés aux unions neutres. La meilleure arme à notre disposition, c'est d'être des convaincus, des forts, c'est-à-dire des hommes capables de renverser toutes leurs objections.

La quatrième commission se demanda si la fidélité à la doctrine sociale de l'Eglise pouvait nuire à la fermeté de nos revendications. Au contraire, le fait d'avoir une doctrine sûre permet d'exercer nos droits avec plus de fermeté.

La cinquième commission démontra que les syndicats avaient une doctrine sûre et qu'ils en inspiraient tous leurs actes.

Appelée à se demander si les unions neutres avaient une doctrine, la sixième commission en vint vite à la conclusion que toutes les actions de ces unions se fondaient sur l'opportunisme.

La septième commission, après avoir étudié le communisme et le socialisme, conclut, preuves nombreuses à l'appui, que le socialisme et le capitalisme ravissaient les droits de la personne humaine. Et la huitième commission n'eut pas de peine à faire admettre les avantages de la doctrine sociale de l'Eglise.

Répondant à l'objection que les cadres de nos syndicats sont trop étroits, la neuvième commission se rendit compte que, grâce à leurs fédérations professionnelles et régionales et à la confédération, nos syndicats ont tout ce qui leur faut pour répondre aux besoins de la classe ouvrière. Et la dixième commission s'appliqua à montrer la co-

ordination qui existe entre tous les groupements. Elle fit remarquer que ce qui pouvait manquer, c'était la coordination entre les membres. Il faudrait plus d'entr'aide afin d'assurer aux ouvriers plus de prospérité.

Touchant la mentalité des unions neutres et des syndicats la onzième commission fit remarquer que les unions neutres ressemblaient plutôt à une dictature qu'à une démocratie, tandis que la décentralisation existant dans les syndicats permettait à tous de faire valoir leurs points de vue. Cependant, selon la deuxième commission, il faut être prudent et ne pas agir de manière que la décentralisation nécessaire devienne de l'esprit de clocher. En même temps qu'on garde la liberté d'action de chaque syndicat et de chaque fédération, il faut chercher à unir tous les syndiqués entre eux.

Dans la doctrine sociale de l'Eglise, qui est la même partout, les syndicats n'ont pas de peine à trouver un programme d'ac-

tion concertée qui est fort bien tracé. C'est à cette conclusion qu'en vint la treizième commission. Et précisant cette pensée, la quatorzième commission nota qu'il fallait toujours de l'opportunisme. "Les circonstances sont de bons serviteurs, mais de mauvais maîtres. Les quinzième et seizième commissions recommandèrent la discipline, la coopération, l'étude, l'établissement de services divers: coopératives, caisses populaires, bourses d'étude, colonie de vacances, fonds de bienfaisance, etc.

#### Les conclusions

A la séance de clôture, le soir, outre M. Gérard Picard, M. l'abbé Genest dit quelques mots à l'auditoire pour tirer les conclusions générales de la journée. "Il ne faut pas avoir d'attitudes négatives, dit-il, il faut être positif. Il faut que notre christianisme soit bien vivant. Il faut être apôtre. Dans le monde, le même problème se pose: l'insécurité du lendemain, la misère au sein de l'abondance, la misère en face de la richesse, le sentiment d'être victime de mille exploitations. Pareille situation appelle une révolution, non pas une révolution par une vie nouvelle.

De passage à Chicoutimi, M. Gérard Picard, en compagnie de M. l'abbé Omer Genest, a rendu visite à Mgr Eugène Lapointe, pionnier du syndicalisme catholique et national dans la province de Québec.

### CONSEIL GENERAL DES SYNDICATS CATHOLIQUES DE QUEBEC

Lauréat Morency, président  
20, rue Bayard, Québec  
Tél. 2-5808

Alphonse Proulx, sec.  
197, des Commissaires,  
Québec, Tél. 3-0597

#### Hommages du

### CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX DU DIOCESE D'OTTAWA

François X. Bilodeau, prés.

Rod. Joly, sec.

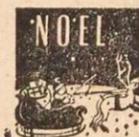
## ANNÉE HEUREUSE ET PROSPÈRE

à nos membres, à leurs familles et à nos patrons.  
ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU TEXTILE  
DE SHERBROOKE, INCORPORÉE

Roméo Rondeau, président.  
Alfred-J. Paradis, secrétaire.



### LE SYNDICAT DES GANTIERES DE TROIS-RIVIERES



offre à ses membres et à leurs familles,  
ainsi qu'aux employeurs, ses  
meilleurs vœux de

## BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

Ch. - Ed. Plamondon, président.  
Joseph Chandonnet, secrétaire.



### LE SYNDICAT DES TRAVAILLEURS EN CHAUSSURES DE MONTREAL INCORPORE

présente à ses membres et à leurs familles,  
ainsi qu'à tous les travailleurs en chaus-  
sures, ses meilleurs souhaits de

## BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

Jules Hamel, président. Paul Dugas, agent d'affaires

# Grandes manifestations syndicales à St-Hyacinthe

Après Québec, Saint-Hyacinthe a tenu, le 24 novembre, une grande journée syndicale. C'est dire qu'au sein de notre organisation ouvrière, l'étude va de pair avec l'action, que, non seulement les salariés veulent lutter pour obtenir de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail, mais qu'ils tiennent aussi à s'imposer davantage afin d'être plus en mesure de s'imposer, de jouer leur rôle dans la vie sociale, économique et industrielle de la nation.

Et toujours dans les réunions de ce genre, le travail commence par une cérémonie religieuse pour bien montrer le caractère catholique et chrétien de notre syndicalisme.

A Saint-Hyacinthe, les salariés des cités de St-Hyacinthe, de Granby, de Sorel, de Beloeil et de Marieville, dont plus de 3,000 appartiennent à nos syndicats, ont assisté à la messe en groupe le dimanche matin, 24 novembre. A toutes les messes, le sermon a porté sur la restauration sociale de notre monde conformément à l'enseignement de l'Eglise.

### Le rôle social de l'Eglise

Les prédicateurs ont montré l'état de désordre dans lequel se trouve présentement plongé le monde. Ils ont insisté sur la nécessité d'une rénovation économique et sociale dont l'Eglise, l'Etat et les salariés eux-mêmes principalement, par l'intermédiaire de leurs organisations professionnelles, doivent prendre et mener à bien la direction. S'appliquant avant tout à expliquer la tâche qui revient aux corps professionnels, les prédicateurs ont exhorté tous leurs fidèles à s'enrôler dans les rangs du syndicalisme qui leur apportera à la

fois avantages matériels et spirituels et ils les ont suppliés pour ainsi dire de suivre les enseignements sociaux des papes et de les mettre en pratique, même s'ils doivent pour cela s'imposer certains sacrifices.

Après la messe, les syndiqués se sont rassemblés dans les salles de la centrale syndicale de Saint-Hyacinthe où, en très grand nombre, ils ont assisté à une séance d'étude.

### Les cours de M. Bolté

C'est M. l'abbé Paul-Emile Bolté, p.s.s., de Montréal, professeur de morale sociale au Grand Séminaire de la métropole, qui a donné les trois leçons de la journée. Chacune fut suivie d'un forum au cours duquel chacun fut à même de demander tous les éclaircissements nécessaires à l'action syndicale.

Dans sa première causerie, M. Bolté traita des sources de la doctrine sociale de l'Eglise. Son travail était divisé en deux par-

ties: les sources éloignées et les sources prochaines de cet enseignement. Les sources éloignées sont la loi naturelle inscrite dans le cœur de chacun et la révélation chrétienne. Les sources prochaines de cette doctrine sont les encycliques des derniers papes qui se sont penchés sur les besoins de notre époque moderne: "Rerum Novarum", "Quadragesimo Anno", "Divini Redemptoris". Les divers messages du pape Pie XII depuis son élévation au trône de Pierre, la lettre de la Sacré-Congrégation à Mgr Liénart, les lettres pastorales collectives de notre Evêque, deux lettres pastorales de Mgr Douville, évêque de St-Hyacinthe: "Logique sociale de l'Eglise" et "Le règne social de Jésus-Christ". Au cours du forum qui suivit ce premier cours, on discutait les questions suivantes: "Le pape et les évêques sont-ils bien renseignés? L'Eglise a-t-elle le droit de s'occuper des problèmes sociaux et économiques? L'enseignement de l'Eglise en ces matières oblige-t-il en conscience."

La deuxième causerie de M. Bolté porta sur la restauration sociale. La restauration sociale s'impose parce qu'il y a désordre dans le domaine économique et social. La rénovation sociale ne peut s'accomplir que par l'action de l'Eglise et de tous les catholiques. De son côté, l'Etat doit jouer son rôle supplétif, en prêtant un concours d'ordre général, en intervenant parfois directement, mais autant que possible en laissant les corps inférieurs régler leurs propres problèmes. Nous vivons une époque de révolution, nous traversons une période de transition. Plus que jamais la société est en devenir. Elle tend vers une organisation nouvelle. Si nous voulons que cette organisation soit bonne, qu'elle apporte dans le monde un véritable bien-être, et non pas le malheur et l'anarchie, il faut que nous passions à l'action avec courage, avec conviction, avec confiance.

Le forum toucha certains points précis. Quel doit être le rôle de l'aumônier au sein du syndicat et quelle tâche les circonstances lui imposent-elles d'accomplir? Le gouvernement ne dépasse-t-il pas ses limites? Les syndicats accomplissent-ils toute la tâche qui devrait normalement leur revenir.

Le troisième cours de M. Bolté porta sur le syndicalisme proprement dit. Le conférencier démontra que le syndicalisme devait jouer un rôle de premier plan dans l'avenir, que par lui les salariés pouvaient prendre une meilleure place dans la société et qu'il appartenait à tous les travailleurs d'adhérer à leur syndicat.

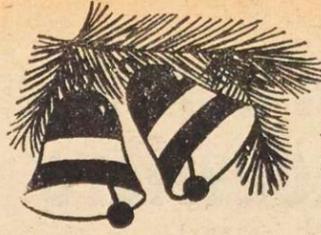
### Veillée syndicale

Le soir, à la salle de réception du Centre social, une grande veillée syndicale a réuni les syndiqués du diocèse. Mgr Jean-Charles Leclaire, P. D. présidait. A cette occasion, M. Roland Délisle, président du conseil central, se fit l'interprète des ouvriers pour présenter les hommages des syndicats à Mgr Leclaire à l'occasion de son élévation à la prélature domestique par Sa Sainteté Pie XII.

M. André Roy, secrétaire de la C. T. C. C., conférencier invité, fut présenté par M. Roland Délisle. Il traita du syndicalisme, défenseur de la personne humaine. M. Roy énuméra les principaux droits de la personne humaine et fit voir comment le syndicalisme travaillait efficacement à la sauvegarde et à la défense de ces droits.

M. Roland Daudelin, président du comité d'organisation du Conseil central, agissait comme maître de cérémonies.

La journée syndicale de St-Hyacinthe a remporté un vif succès. Elle fut suivie par trois cents travailleurs, qui comprennent de plus en plus la nécessité de l'étude et du travail d'équipe, afin de participer à la restauration sociale qui s'annonce. Les ouvriers de Saint-Hyacinthe ont montré, à cette occasion, que le syndicalisme catholique était installé chez eux pour ne jamais en disparaître.



1947

Puisse la nouvelle année nous faire voir plus de collaboration entre le Capital et le Travail par les Syndicats Catholiques Nationaux.

### Syndicat des Gantiers de Montréal, Incorporé

Antonio Robert, prés. Mlle Jeannette Lauzon sec.

### Syndicats Catholique National des Employés de la Esmond Mills, Incorporé, de Granby

Lauréat Nantel, prés. Lucien St-Onge, sec.-fin.

### Syndicat de Verney Mills de Granby

Gérard Authier, prés. Jean-Guy Morissette.

### Syndicat National Catholique des Employés des Mines de Ted Mill

Omer Dumas, prés. Lucien Dumas, sec.-fin.

### Syndicat des Travailleurs de la Pulpe et du Papier de Joliette, Incorporé

Wilfrid Lavallée, prés. Roger Venne, agent d'affaires.

### Syndicat National Catholique des Employés de Magasin de Saint-Hyacinthe, Incorporé

Edgar Gravelin, prés. Jean-Paul Deslauriers, sec.-fin.

### Syndicat National Catholique des Métiers de la Construction, Incorporé, de Saint-Hyacinthe

Roméo Meunier, prés. Omer Bell, agent d'affaires.

### Syndicat National de la Pulpe et du Papier de Dolbeau, Incorporé

Robert Martel, prés. Joseph Morissette, sec.-fin.

### Syndicat Catholique des Employés Féminins des Magasins de Détail de Chicoutimi

Mlle Gabrielle Murray, prés. Mlle Jeanne Desbiens, sec.-fin.

### Syndicat National Catholique des Commis-Comptables de Jonquières, Incorporé

Rosario Bouchard, prés. Laurent Gagnon, sec.-arch.

### Syndicat National des Employés de l'Aluminium d'Avida, Incorporé

Léo Hubert, prés. Adrien Saucier, sec.-fin.

### Syndicat National des Travailleurs de la Pulpe et du Papier de Donacona, Incorporé

François Raymond, prés. Maurice Papillon, sec.-fin.

### Syndicat du Textile de Montmagny, Incorporé

Philippe Fournier, prés. Germain Laberge, agent d'affaires.

### Syndicat Professionnel des Fonctionnaires Municipaux, de Québec, Inc.

René Bélanger, prés. Rolland Villeneuve, sec.

### Syndicat National Catholique des Apprêteurs et Teinturiers en Fourrures de Québec, Inc.

Georges Parent, prés. P. H. Lachance, sec.-fin.



## Meilleurs vœux

de succès à tous nos syndicats, à leurs membres et à nos patrons.

### LA FEDERATION NATIONALE DES GANTIERS

Georges Saint-Pierre, président.

Zéphirin Lamoureux, secrétaire-financier.

### LE CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS NATIONAUX CATHOLIQUES DE ST-HYACINTHE

Offre à tous ses syndiqués et à tous les patrons ses meilleurs vœux pour 1947.



Roland Délisle, président.

Oscar Poirier, secrétaire-financier.



M. Lorenzo Lefebvre

A tous et à chacun

Joyeux Noël

et

Bonne Année

### Le Conseil Central de Sherbrooke

Lorenzo Lefebvre, prés.

Abbé Lucien Poulin, aumônier.

## A propos d'élite

# Ce qu'en pense la classe ouvrière

Le développement du mouvement syndical a donné lieu, depuis quelques mois, à l'expression d'un certain nombre d'opinions qui méritent de retenir l'attention, car il y va de l'intérêt de la classe ouvrière tout entière.

Avouons de bonne grâce que les unions ouvrières n'ont guère bonne presse par le temps qui court. On leur reproche bien des choses, notamment de cacher dans leurs rangs des fomenteurs de trouble et des éléments communistes.

### A propos d'infiltration communiste.

Peu enclins à faire la part des choses, à apporter des précisions et à mettre des nuances, quelques organes de propagande capitaliste, toujours à l'affût de ce qui peut servir leurs fins, n'ont pas manqué de rejeter la responsabilité de toute l'activité communiste au Canada sur les épaules de la classe ouvrière, alors que, on le sait bien, le communisme recrute ses agents les plus actifs et les plus audacieux au sein de certains "cercles intellectuels". On connaît les bons hommes qui sont apparus au-dessus du panier lors de l'enquête sur l'espionnage le printemps et l'été derniers. Y a-t-on relevé bien des noms d'ouvriers et de chefs syndicaux ?

Il n'en reste pas moins que la campagne va son chemin. Des

milieux capitaliste, désireux de conserver leurs prébendes, elle est passée dans les milieux professionnels, soucieux de garder leurs privilèges.

### Les syndicats sont ouverts aux travailleurs intellectuels.

Le syndicalisme n'est pas un champ clos où les travailleurs intellectuels n'ont pas accès. Au contraire, ses portes lui sont toutes grandes ouvertes. Plusieurs, d'ailleurs, ont su s'en prévaloir. Ils y ont été fort bien reçus et, grâce à l'appui général, ils ont réussi à obtenir des gains intéressants. Le syndicalisme s'adresse à tous les salariés, peu importe qu'ils gagnent leur pain et celui de leur famille par le travail manuel ou le travail intellectuel. Il faut toujours considérer les choses avec réalisme. Dans la pratique qui n'admettra pas qu'au point de vue liberté d'action et défense de ses droits, le plus humble des artisans vivant dans l'indépendance se trouve dans une bien meilleure posture que l'intellectuel le plus huppé sujet à la loi de l'offre et de la demande pour obtenir un salaire qui convient à sa compétence et à ses responsabilités ?

### Les classes professionnelles sont

#### libres de s'organiser.

Les classes laborieuses n'ont plus l'intention de s'attaquer aux classes professionnelles indépendantes. Qu'elles défendent leurs droits avec vigueur et fermeté,

les classes laborieuses ne s'y opposeront certes pas. Si elles le faisaient, elles manqueraient de logique tout simplement. Ce qu'on recherche pour soi, on ne le refuse pas à autrui.

Mais là où il est possible qu'il n'y ait pas entente, c'est lorsque les "classes professionnelles indépendantes", croient avoir le droit d'empêcher la montée des classes salariées, occupées aux travaux intellectuels et manuels.

### Par l'économique au social.

Les salariés manuels ou intellectuels, par l'entremise de leurs syndicats, ne veulent pas uniquement obtenir des augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail. Ils aspirent encore à s'élever, à se libérer du lourd carcan qu'on leur a imposé. La recherche des hausses de salaires et de conditions de travail plus humaines, c'est-à-dire mieux qu'animales, n'a d'autre but que d'élever leur niveau social et culturel en même temps que leur niveau économique.

Des exemples de plus en plus nombreux existent qui laissent entrevoir le jour où cette noblesse humaine sera redonnée aux salariés. Une petite ville industrielle dont la vie se concentre autour d'une fabrique de papier a vu ses taudis disparaître, l'existence quotidienne y devenir plus agréable, la famille s'y épanouir plus librement, des relations harmonieuses s'y établir entre tous les corps de la société, parce que des élévations de salaires ont permis aux ouvriers de cette usine de devenir propriétaires de leurs maisons, de renouveler un mobilier inadéquat, de maintenir les enfants plus longtemps aux études, d'apporter à la maison un peu plus de confort et de bien-être et d'assurer à tous une chance égale de participer, selon leurs talents et leurs goûts à la vie sociale de la cité. Ceci se reflète dans l'atmosphère générale où l'on trouve plus de gaieté, plus d'entrain et plus de confiance dans l'avenir.

### Notion nouvelle de l'élite.

Cette réhabilitation sociale, à laquelle on ne pense pas assez assurément, comporte des devoirs et des responsabilités. Les salariés sont disposés à se mettre à l'oeuvre en vue d'atteindre graduellement ce but, en se débarrassant des "facilités de la servitude", des "habiletés de l'égoïsme" et des "désordres de la rébellion".

Aussi se sont-ils fait une conception rajeunie de la notion d'élite. L'élite, pour eux, ne réside plus dans le simple fait d'appartenir à telle ou à telle classe de la société, qu'on l'appelle professionnelle ou bourgeoise, mais au contraire, ils entendent en recruter une partie dans leurs rangs même. Cette élite, elle est composée des chefs de leurs syndicats et des hommes d'oeuvres, c'est-à-dire de tous ceux, quels qu'ils soient, qui vivent pour quelque chose d'autre que leurs propres intérêts.

Ils reconnaissent à autrui la liberté et le devoir de s'organiser de défendre ses droits et de faire valoir ses points de vue, mais ils refusent carrément d'accepter, sans avoir voix au chapitre, des droits énoncés par d'autres et des points de vue qu'ils n'ont eu le loisir d'étudier, de discuter et de débattre, alors que leurs propres droits et leurs propres intérêts sont en jeu.

Cette élite, elle est en voie de se constituer, de se bâtir par la pratique de la démocratie industrielle et sociale.

Y renoncer signifierait tout simplement que l'esclavage doit triompher, que tous les labours des pionniers furent inutiles, que l'homme est né pour rester un perpétuel enfant.

André ROY.

## Souhaits du Président du Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec

C'est un agréable plaisir pour moi, à titre de Président du Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec, d'offrir mes meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité à tous les salariés syndiqués du diocèse de Québec.

C'est avec un coup d'oeil sur le passé que je formule des vœux de l'avenir pour que chaque syndiqué fasse une propagande afin d'amener dans nos rangs chacun un nouveau membre.

Ce souhait, je demande à Dieu de le rendre efficace. Il se réalisera pleinement si vous pouvez tous trouver les moyens d'employer vos énergies. Il se réalisera si votre travail procure à vos familles ce dont elles ont besoin pour réaliser leur idéal chrétien.

Espérons que l'ordre nouveau prôné pendant les six années de guerre par les Nations Alliées finira par poindre à l'horizon et que, chez nos ouvriers syndiqués, il ne sera plus question de chômage et de grèves. Tout le

monde pourra alors travailler à un salaire proportionné au coût de la vie et à ses responsabilités en tenant compte des déductions d'impôt.

Et vous, amis encore non syndiqués, puissiez-vous trouver le moyen de vous départir de votre vie d'individualiste, car c'est grand temps que vous pensiez à votre avenir ainsi qu'à celui de vos familles, et cela en entrant dans nos syndicats, confiants de travailler ainsi au relèvement de la classe des salariés.

A tous nos patrons qui ont compris la nécessité de coopérer avec la classe laborieuse, à l'aube de la nouvelle année, je souhaite de voir couronner de succès nos efforts, afin que s'établisse chez nous un régime de justice, de charité et de paix sociale.

A tous les salariés et à leurs familles, bonheur, santé, prospérité et par surcroît le paradis à la fin de vos jours.

Lauréat MORENCY,

Tél. bureau : 2-1877

Tél. résidence : 2-7813

## TURCOTTE & FILS

PHOTOGRAPHES

autrefois Turcotte & Gousse  
Albert Turcotte, prop.

85 rue Dorchester

Québec

Que la nouvelle année apporte à toutes nos familles ouvrières bonheur et prospérité...

## T.-D. DUBUC, Enr.

Téléphone : 2-3961

214, rue Saint-Jean, Québec.

L'Ouvrier désireux de la Santé de sa famille, exige toujours le meilleur Pain à Québec.

Connu depuis 100 ans et plus sous le nom de

### "HETHRINGTON"

Pains Sandwich, au lait, blé entier, aux raisins, belges, chinois, Parisiens et les fameux petits Pains croustillants.

Demandez notre vendeur.

## LA BOULANGERIE MODÈLE

L. HETHRINGTON LTÉE

364, rue Saint-Jean

Téléphone 2-2081

QUEBEC.

## Les souhaits de la Cité de Québec

Avec tous mes collègues du Conseil de ville, j'offre à tous les membres de la Confédération des Travailleurs Catholiques mes meilleurs souhaits de joyeux Noël et de bonne et heureuse année !

Les dernières heures de l'année qui s'en va nous laissent de meilleures espérances de paix durable, et avec elles, un plus grand espoir de prompt retour à des conditions économiques qui ramèneront dans tous les foyers ouvriers le bonheur et la prospérité. C'est à cela que tendront au cours de 1947 tous nos efforts. En travaillant à la grandeur industrielle et commerciale de notre ville, nous avons confiance de faire de tous nos travailleurs des hommes heureux, jouissant d'un travail stable et rémunérateur, leur permettant de donner à leurs familles la sécurité indispensable à leur bien-être et à leur succès.

Lucien BORNE,

Maire de Québec.

**LA FORET + LA SCIENCE**

**TOUX GRIPPE RHUMES BRONCHITES**



La science et la sève d'une variété d'arbres choisis produisent le fameux sirop si merveilleux pour combattre les RHUMES, la TOUX, la GRIPPE et les BRONCHITES: le sirop

**50¢**

**G e B e**

A nos nombreux clients et à la classe ouvrière particulièrement,

NOS MEILLEURS VOEUX DE BONNE ANNEE !

## LA BUANDERIE LÉVIS LIMITÉE

10, rue de Courcelles.

Téléphone : 4-4604

## La C. T. C. C. veut le maintien du contrôle des prix

Devant les pressions qui viennent de toutes parts, le Bureau Confédéral de la C. T. C. C. a décidé de demander immédiatement au Gouvernement fédéral de maintenir le contrôle des prix et des loyers tant que dureront les dangers de l'inflation.

Le Bureau confédéral répond ainsi aux désirs exprimés par la plupart de ses corps affiliés.

La crise d'inflation qui existe actuellement aux Etats-Unis, où les salaires réels, à la suite de la montée en spirale des prix, ont subi des fléchissements considérables, est de nature à faire réfléchir. Et les syndicats croient que l'abandon des contrôles seraient actuellement le plus mauvais service que l'on pourrait rendre à la classe ouvrière en général et à la population en général.

## Dans les hôpitaux à Montréal

A son assemblée de décembre, le Conseil Général de l'Association des Employés d'Hôpitaux de Montréal, a tenu ses élections annuelles.

Les officiers suivants ont été choisis: président, M. Léopold Brisson, du Sacré-Coeur; vice-président, M. Armand Côté, de l'Hôtel-Dieu; secrétaire, M. Claude Richard, de St-Jean de Dieu; secrétaire-financière, Mlle Blanche Lafrance, de Pasteur; trésorier, M. Joseph Plourde, de St-Jean de Dieu.

M. Jean Marchand, aviseur technique de la C. T. C. C., a présidé les élections, et M. René Gravel, agent d'affaires de l'association, agissait comme secrétaire.

Les délégués au Conseil Central sont: M. C.-G. Forget et Mlle A. Pellerin, de St-Jean de Dieu;

M. Charles Guy, de Notre-Dame; M. J.-A. Paquette, de St-Luc; M. Roma Pelletier et Mlle Pierrette Lévesque, de l'Hôtel-Dieu; M. André Brouillette, de Ste-Jeanne d'Arc.

L'Association compte aujourd'hui dix sections dans les grands hôpitaux de Montréal.

## Au Lac St-Jean

Entente rapide et parfaite aux Liqueurs Saguenay. Deux entrevues ont suffi pour négocier le renouvellement de la Convention Collective aux Liqueurs Saguenay. Les discussions ont eu lieu dans une atmosphère de grande cordialité et les employés ont su s'entendre facilement avec leurs employés pour remettre à point la convention collective de travail qui unit les deux parties. La Convention renouvelée accorde aux ouvriers

## A Sherbrooke

Elections chez les employés du bas façonné.

M. Emile Houle a été élu président de l'Association du bas façonné de la compagnie Sheer Silk Inc., au cours d'une réunion des membres, ces jours derniers. Les autres directeurs élus sont les suivants: 1er vice-président, M. André Pichette; 2e vice-président, Mlle Madeleine Rodrigue; secrétaire, M. Gilles Paquette; trésorier, M. Aristide Gosselin. Directeurs: MM. Lucien Beaulieu et Sylvio Robidoux, Délégués au conseil central: MM. André Pichette et Gilles Paquette. Délégués à la Fédération: MM. Lucien Beaulieu et André Pichette. Délégués au bureau de la compagnie: MM. Emile Houle et André Pichette, Mlle Madeleine Rodrigue. Vérificateurs: MM. Maurice Pinard et Lucien Beaulieu.

Les membres de l'association des employés du bas façonné de la compagnie Canadian Silk Products Inc., ont tenu leurs élections annuelles récemment et les résultats en sont les suivants:

Exécutif: MM. Joseph Charpentier, président; Lucien Grandchamp vice-président; Paul-Emile Sévigny 2ème vice-président; Don McGee secrétaire; Roger Plouffe, trésorier; Lucien Fontaine, sentinelle.

Directeurs: MM. Fern. Auray, Roland Vallée, Philippe Lamontagne, Fern. Gingras, Gérard Coriveau, Mlles Jeanne Hamel, Margot Archambault, Yvette Ferland, Françoise Lacroix, et M. John Moore.

Le président des élections était M. Roméo Vallée, président de la Fédération nationale du Bas Façonné et le secrétaire, M. l'abbé Poulin, aumônier des Syndicats nationaux de Sherbrooke. des changements appréciables dans les heures de travail, qui seront maintenant réparties de façon plus commode pour cette industrie saisonnière, dont l'activité varie avec les différents mois de l'année.

## Initiative chez Forano

Heureuses innovations chez "Forano Ltée.", Plessisville.

Tous ceux que les questions syndicales intéressent et qui sont au courant des problèmes que posent les relations ouvrières-patronales liront certainement avec grand intérêt ce communiqué qui, cependant, ne parle que des améliorations récentes accordées aux travailleurs à l'emploi de Forano Ltée par la Direction de cette entreprise de chez nous, comme aussi des perfectionnements techniques constatés dans cette industrie.

Disons d'abord que, le 16 novembre dernier, un "souper aux huitres" réunissait, dans un des locaux de la Compagnie, tous les membres de la Direction, de même que les employés de bureau, les techniciens, les travailleurs manuels.

En second lieu, la Compagnie, qui accordait depuis quelques mois, un cadeau de dix dollars à chacun des employés lors de son mariage, vient de consentir un don de dix dollars également à la naissance d'un enfant chez l'un ou l'autre de ses employés.

La Compagnie est en train de terminer aussi le classement de ses employés. D'ici le 21 décembre prochain, la Compagnie travaillera à établir une nouvelle échelle de salaires correspondant à un nouveau classement des opérations évaluées chacune à sa valeur. Direction et Syndicat se rencontreront le 20 décembre aux fins de discuter ce premier travail.

Nous croyons que ces innovations sont toutes de nature à créer d'excellentes relations entre le Bureau de Direction et le Syndicat et que les progrès à venir seront dus au travail constant de deux parties, comme aussi à l'esprit qui animera les représentants ouvriers et patronaux dans toutes les négociations futures.

N. B. Qu'on nous permette d'ajouter ici que la Direction de la Tricoterie Somerset de Plessisville vient, à son tour, de consentir un don de dix dollars aux naissances d'enfants nés dans les familles des travailleurs à son emploi.

Tél.: FR. 0117

**HOTEL LAFAYETTE**  
A.-H. PATENAUDE, prop.

Bières, vins et spiritueux servis tous les jours.

AMHERST et DEMONTIGNY (à proximité de l'édifice des Syndicats)

206, RUE DU PONT

TEL. 4-4641

**LA CIE DROLET**  
F. X. DROLET  
QUEBEC

FABRICANTS D'ASCENSEURS  
Toute réparation mécanique

Spécialité: Bornes-fontaines. Soudure électrique et autogène.

**COMPAGNIE ACTON SHOE LTEE**

Alfred LAMBERT, Inc., distributeur  
CHAUSSURES DE TOUS GENRES

26, rue Notre-Dame ouest

Montréal

**DANIEL JOHNSON**

AVOCAT et PROCUREUR  
JOHNSON & TORMEY

Edifice Fides

25 est, rue St-Jacques (Montréal 1)

Tél. LA. 9174

**G. Lamond & Fils**  
Ltée

MEDAILLES et BAGUES  
pour Gradués

Insignes émaillées pour  
Sociétés

1065, BLEURY - MA. 7769



NOS MEILLEURS VOEUX

de succès à tous nos syndicats, à leurs membres et à nos patrons.

**LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DE LA PULPE ET DU PAPIER INCORPOREE**

Philippe Lessard, président  
Laurent Corriveau, organisateur.

## Ministère du Travail

de la

## Province de Québec

La législation ouvrière de la Province de Québec fixe des standards de travail consacrant:

- La liberté syndicale
- Les négociations collectives obligatoires
- L'extension juridique de la convention collective
- La conciliation et l'arbitrage
- Des salaires minima
- Les congés payés
- L'aide à l'apprentissage
- La limitation des heures de travail
- Les bureaux de placement
- La réparation des accidents du travail
- La réadaptation au travail

Hon. Antonio Barrette,  
Ministre.

Gérard Tremblay  
sous-ministre.

J. O'Connell-Maher  
sous-ministre-adjoint

## Travail soigné

Dans les produits fabriqués par la Dominion Textile pour fins de guerre et ceux faits pour la paix on trouve le même travail soigné, depuis si longtemps en demande par les judicieux acheteurs canadiens.

Que ce soit tissus résistants pour avions de combats de notre aviation, ou draps et taies d'oreillers blancs et doux pour usage domestique, la qualité, née de nombreuses années d'expérience dans la fabrication et garantie par le travail habile de nos employés de filatures, est là.

**DOMINION TEXTILE COMPANY LIMITED**

FABRICANTS DE

DRAPS ET TAIES D'OREILLERS  
"COLONIAL"

MAGOG  
FASTEST FABRICS

Un texte dont chacun peut tirer profit

# Pie XII s'adresse aux travailleurs italiens

Le dimanche 29 septembre 1946, le Pape a reçu en audience, à Castel Gandolfo, plus de 700 membres du premier Congrès national des Associations chrétiennes des travailleurs italiens (A. C. L. I.). Avec Mgr Luigi Civardi, assistant ecclésiastique central, les membres du nouveau Conseil national étaient présents ainsi que le Dr Ferdinando Storchi, président de ces Associations. Le Congrès s'était clôturé la veille. Le président du Conseil des ministres M. de Gasperi, avait assisté à la dernière réunion et prononcé un discours pour affirmer, à l'encontre de certaines accusations lancées par le journal socialiste l'"Avanti", son attachement au peuple et sa foi dans sa destinée.

Comme il l'avait fait le 11 mars 1945, dans son discours, le Pape fixa aux travailleurs trois consignes nettes et opportunes. Avant de donner sa Bénédiction pontificale, il implora le repos éternel pour l'âme de Achille Grandi, récemment décédé et l'un des promoteurs de l'A. C. L. I.

Chacun de nos syndiqués pourrait lire avec profit ce court texte de sa Sainteté Pie XII.

C'est avec une paternelle affection que Nous vous souhaitons la bienvenue, chers fils et filles, et que Nous saluons en vous de nombreux milliers de travailleurs et de travailleuses catholiques que vous représentez et pour le plus grand bien desquels vous êtes rassemblés, ces jours-ci, en votre premier Congrès italien. Vous savez qu'il Nous est toujours agréable de vous voir réunis autour de Nous dans la maison du Vicaire du Christ.

Vous êtes venus ici de toutes les régions du beau ciel italien pour implorer la bénédiction du Père commun sur vous et sur vos délibérations. Nous vous la donnons volontiers. Que cette bénédiction soit un signe et une source de force pour la triple et soignée promesse de fidélité qui doit couronner votre Congrès romain: promesse de fidélité à Dieu, à l'Eglise, à la patrie.

## Fidélité à Dieu

Soyez fidèles à Dieu! En ces sombres temps de décadence spirituelle et morale, vous devez, en premier lieu, vous prosterner chaque jour devant votre Créateur et Seigneur tout-puissant, dans l'humilité et dans la prière, et accomplir consciencieusement vos obligations religieuses. Ayez le courage de ne pas donner votre adhésion et votre collaboration là où l'on méprise et foule aux pieds les lois de Dieu, les saints principes, la dignité humaine. Vous expérimenterez combien la fidélité envers Dieu vous rendra vaillants dans la marche en avant, sans peur en face des dangers inébranlables sous les menaces, forts dans la souffrance, invincibles dans la lutte pour la dé-

fense de la justice, inaccessibles à la peur, afin de ne pas succomber dans la vie privée et dans la vie publique aux séductions, aux astuces, aux courants auxquels un catholique à la foi solide ne peut donner son assentiment. Vous pouvez et devez être, au contraire, le levain qui pénètre dans les masses ouvrières pour les transformer et les vivifier suivant la pensée et les vertus chrétiennes.

## Fidélité à l'Eglise

Soyez fidèles à l'Eglise! Elle ne trompe ni ne déçoit l'attente du peuple. Cette affirmation vaut-elle aussi pour la terrible période, à peine close, de la dernière guerre mondiale et pour ces temps tourmentés de l'après-guerre? Que de faussetés ont été répandues et sont encore diffusées contre l'Eglise et le Pape, spécialement parmi les classes ouvrières! Mais maintenant que les publications et les révélations sur les événements des sept dernières années se sont succédé et se succèdent encore les unes aux autres à un rythme croissant n'ont-elles pas consciemment ou non démenti les monstrueuses calomnies et rendu pleinement justice à l'action de la Papauté? N'ont-elles pas montré dans le Siècle apostolique une conduite toujours constante, cohérente, droite? Et puis, sa conduite actuelle présente comme principales notes caractéristiques six buts, six fins, vers lesquels il a dirigé, parfois contre toute espérance, tous ses efforts: empêcher la guerre; abréger la guerre; tenir à l'écart de la guerre les nations qui, comme l'Italie, s'en étaient gardés au début; sauver des massacres et des souffrances les personnes, et des destructions les cités; remédier aux désastreuses conséquences de l'atroce guerre, de tous les conflits, par la plus noble contribution de secours charitable; favoriser et élever les conditions spirituelles et matérielles des masses laborieuses.

Non, L'Eglise ne trompe ni ne déçoit l'attente du peuple. Elle a proclamé et diffusé son message social, non pour obtenir d'éphémères avantages, mais pour accomplir le précepte du Christ, le regard portant au loin, dans l'intérêt de tous les peuples. Le passé a justifié le programme social de l'Eglise, et l'avenir fournira un nouveau témoignage à la vérité et à l'équité sur lesquelles il est solidement fondé.

## Fidélité à la Patrie

Soyez fidèles à la patrie! L'Italie, en cette heure critique, est comme un navire battu par la tempête; mais si elle est déchue dans son économie, si elle est blessée dans sa chair vive, elle n'en reste pas moins fière des trésors inappréciables qu'elle n'a

pas encore perdus et qu'elle défend avec une indomptable énergie.

En de tels moments, une seule chose est nécessaire: que chacun accomplisse son devoir et que tous fassent cause commune en s'aidant mutuellement. Unissez-vous, chers fils et filles, contre tout ce qui est grossier, égoïsme, trouble de l'ordre public, violence et révolte, propagande de haine. Votre patrie a besoin de la coopération de tous ceux qui sont bons, honnêtes, courageux capables, même s'ils viennent des camps politiques différents; elle a besoin d'un travail infatigable, fruit d'abnégation, de patience et de constance tena-

ce. Voilà ce que l'Italie attend de vous et que vous devez être fiers de donner à votre pays, comme de loyaux citoyens et des catholiques exemplaires.

Afin que le Seigneur féconde abondamment de sa grâce votre résolution et votre action. Nous appelons sur vous, chers fils et filles, sur vos compagnons de travail, sur vos organisations, sur vos familles, sur toutes les personnes qui vous sont chères, les plus précieuses bénédictions du ciel (1).

(1). Traduit de l'Osservatore Romano (30 sept-1er oct. 46) par M. J. Thomas D'Hoste et publié dans la "Documentation catholique" du 27 octobre. Tout le monde, en Italie, com-

prend que le Pape met les ouvriers en garde contre les erreurs du communisme. Ce discours reprend, en les accentuant encore des idées exprimées par Pie XII dans sa récente allocution aux instituteurs et dans son discours du 1er juin aux cardinaux: l'Italie est présentement le théâtre d'une guerre sourde — mais acharnée — contre le christianisme et ses institutions.

Le pape ne nomme pas de mouvement politique, il ne cite aucun nom de leader. Sa mise en garde ne vise pas les hommes, mais les erreurs et les injustices qu'ils propagent, fût-ce sous le prétexte de relever les masses laborieuses.

Avoir de la charité pour ceux qui sont dans l'erreur, mais pas la moindre condescendance pour l'erreur elle-même.



Certainement

Rien de plus facile, si l'on sait comment s'y prendre

D'abord, sortez le homard du casier, assurez-vous qu'il est de haute qualité canadienne et donnez-en le prix au pêcheur.

Ensuite, faites cuire et mettez-le en boîte, ainsi que les autres homards pris dans la journée. Payez les gages des employés de la conserverie; n'oubliez pas les salaires et les profits des manufacturiers, des ouvriers des aciéries, des importateurs d'étain, des mineurs et des préposés de chemin de fer qui produisent et livrent les boîtes, ni ceux des fabricants de papier et des imprimeurs qui ont fourni l'étiquette.

Maintenant, expédiez les conserves de homard à l'étranger, contribuant en cours de route à la feuille de paye des débardeurs, des marins et d'autres artisans. Vendez-les dans un de ces pays où pousse le thé et où le homard du Canada est fort prisé.

Achetez du thé avec l'argent que vous procure la vente du homard. Importez ce thé chez-vous et revendez-le à un commerçant en gros qui, lui, verra à l'expédier aux épiciers. Peut-être l'un de ces épiciers vendra-t-il ce thé au pêcheur, à l'employé des conserveries ou au mineur dont nous venons de parler?

Tout cela importe peu. L'argent qui a servi à acheter ce thé provient réellement du casier à homards et a contribué aux salaires de tous

ces Canadiens, du premier au dernier.

Ainsi se fait le commerce d'exportation et d'importation. Nous y contribuons tous, d'une manière quelconque, et tous ensemble, nous améliorerons ainsi nos conditions de vie. De fait — au moins 35 cents de chaque dollar que vous touchez proviennent du commerce extérieur du Canada.

Comment pouvez-vous aider à la prospérité?

1. Même s'il vous faut attendre un peu de temps pour vous procurer les marchandises dont vous avez besoin, en partageant *dès maintenant* avec les peuples d'outre-mer, vous contribuez à gonfler votre propre enveloppe de paye... et vous vous assurez un long avenir de travail et de commerce. Soyez donc patients et prévoyants; permettez au Canada de traiter avantageusement avec ses clients par delà les mers.
2. Si vous participez à la fabrication ou à la production d'un article de commerce, mettez-y toute votre habileté. Les produits canadiens en acquerront une réputation internationale et primeront sur tous les marchés. Votre intégrité personnelle assurera de meilleurs emplois et plus ample rémunération.



35 cents de chaque dollar que vous gagnez provient du commerce canadien à l'étranger

● Quiconque achète ou vend à l'étranger, crée de l'emploi au Canada! Et c'est la raison d'être de l'Office du Commerce extérieur du Ministère du Commerce. Le Ministère a nommé des Commissaires dans 30 pays du monde et il a, au siège de l'administration, un personnel d'experts en exportation et en importation, qui recueille les renseignements les plus récents sur les marchés étrangers et donne des conseils pratiques à tout le monde, à toutes les maisons de commerce qui s'intéressent à l'achat ou à la vente en pays étrangers.

MINISTÈRE DU COMMERCE, OTTAWA, CANADA

L'hon. James A. MacKinnon, Ministre

M. W. Mackenzie, Sous-ministre

Téléphone: 8167

La Maison  
C. Robitaille, Inc.

meubles - pianos  
radios - disques

présente aux travailleurs  
ses meilleurs vœux

à l'occasion du  
Nouvel An!

320, rue Saint-Joseph  
Québec, Qué.



# BONNE ET HEUREUSE ANNEE

à tous les membres de notre personnel, à tous les ouvriers syndiqués et à toute la classe ouvrière.

## **J. A. BLAIS, Limitée** Manufacturiers de chaussures

St-Césaire, P.Q.

## **Damien Boileau, Limitée** Entrepreneurs généraux

705, rue Beaumont Montréal-14, P.Q.

## **DAOUST, LALONDE & CIE, Limitée**

Manufacturiers de chaussures  
Spécialité : Chaussures athlétiques

939, Carré Victoria Montréal, P.Q.

## **Canadian Johns-Manville Co., Ltd**

Asbestos, P.Q.

## **EASTERN FURNITURE, Limited**

Manufacturiers de meubles  
Furniture Manufacturers

Victoriaville, P.Q.

## **FORANO Limitée**

*J.-A. Forand, prés.*

Plessisville, P.Q.

## **E. G. M. CAPE AND COMPANY** Engineers & Contractors

New Birks Building, Phillips Square, Montreal

## **THÉRIEN FRÈRES, Limitée**

Imprimeurs-Lithographes  
Maison d'édition

494 ouest, rue Lagachetière Montréal-1, P.Q.

IMPRIMERIE

## **ARMAND MARCHAND** PRINTING

1175 est, rue Craig

Montréal, P.Q.

## **COUVRETTE-SAURIOL Ltée**

Épiciers en gros

59 de Bresoles,

Montréal, P.Q.

## Les gantiers obtiennent une augmentation de 10%

23% aux bloqueurs. — Surplus de 10% pour certaines opérations. Semaine de vacances payées.

La convention de travail pour toute l'industrie du gant de cuir de la province de Québec se renouvellera le 1 janvier avec une augmentation générale de 10%. Les négociations ont été terminées le 11 novembre. Assistaient à ces négociations MM. Georges St-Pierre et Z. Lamoureux, respectivement président et secrétaire de la Fédération des Gantiers, René Ruel, Fernand Pelletier, Cliffton Rice et J. B. L'Heureux, de Montréal. Cette année, le contrat a été signé par la Canadian Glove Manufacturer's Association.

Outre l'augmentation générale de 10%, les bloqueurs de gants fins et de gants de travail auront un 10% additionnel. Un surplus de 10% est aussi accordé aux tailleurs de gants de travail pour toute opération dans les cuirs "dits ventre de vache". Il sera accordé 3% au lieu de 2% pour la semaine de vacances à tous ceux et celles qui auront travaillé 4 ans et plus dans la même manufacture, le même atelier ou pour la même compagnie.

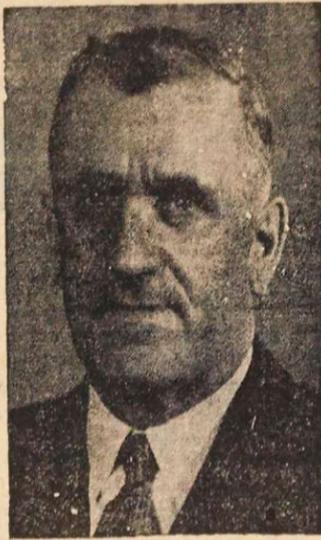
La présente convention couvre les Centres suivants: Montréal, Marieville, Trois-Rivières, Québec, St-Tite, Ste-Anne de la Pêrade, Loretteville.

Au cours de l'année 1947, l'Association des Manufacturiers s'est engagée, en coopération avec la Fédération des Gantiers, à faire réviser un par un tous les

articles et les salaires du contrat.

Récemment, le président de la Fédération, M. Georges St-Pierre, agent d'affaires du Syndicat des Gantiers de Montréal, accompagné de l'abbé Maurice J. Maher, aumônier des Syndicats Nationaux de Montréal et aumônier de la Fédération, a visité la plupart des centres affiliés à la Fédération. Des assemblées eurent lieu à St-Tite, à Québec aux Trois-Rivières et au Cap de la Madeleine. Les officiers de tous les centres ont été rencontrés et une visite spéciale a été faite à l'abbé Gagnon, aumônier du Syndicat de Loretteville. Le président a constaté que partout les officiers s'intéressent et se dévouent à leur mouvement. Grâce à ces activités, il a été possible d'améliorer sensiblement les conditions de travail des membres avec de bonnes perspectives pour l'avenir.

## Réélu président



M. Lauréat Morency que les délégués du Conseil général des Syndicats catholiques de Québec ont réélu président à l'unanimité président de ce Conseil le 3 décembre dernier pour l'année syndicale 1946-47.

## Disparition d'un ami de la classe ouvrière

Un grand ami des ouvriers et un doyen du journalisme vient de mourir à Montréal dans la personne de M. J.-E.-A. Pin. M. Pin était âgé de 76 ans.

Né à Québec en 1870, M. Pin se destina d'abord à l'enseignement et il fut professeur durant quelques années au patronage St-Vincent de Paul de la côte d'Abraham. Il voulait poursuivre sa tâche éducative sur un plan plus grand. C'est ainsi que, un peu plus tard, il fut attiré vers le journalisme. On le vit à l'oeuvre durant une trentaine d'années au "Soleil" à Québec, principalement à titre de chroniqueur ouvrier. En 1920, il quitta sa ville natale pour s'établir dans la métropole, où il entra à la rédaction du "Canada". Il passa ensuite à "L'Illustration". Pendant dix ans, il fréquenta les milieux ouvriers, s'intéressant à toutes les unions et à tous les syndicats. Plusieurs chefs ouvriers réclamaient ses conseils, conseils précieux à cause de la vaste expérience qu'il possédait des questions ouvrières. Il se dé-

## A Saint-Agathe des Monts

Le syndicat des métiers de la construction de Saint-Agathe des Monts a tenu ses élections dernièrement et l'assemblée a choisi l'exécutif suivant:

Président, M. Yves Lamarre; vice-président, M. Emile L'Allier; agent d'affaires, M. Ernest Lortie; secrétaire trésorier, M. Ernest Lortie; assistant-secrétaire trésorier, M. Jean Lortie; secrétaire, M. Léo Lafontaine; publiciste, J.-A. Legault.

Le syndicat a apporté des amendements au décret 1715 du 23 avril 1940 relativement à l'industrie de la construction dans Terrebonne.

Entre autres gains, les ouvriers ont obtenu une augmentation de salaires de 10 cents l'heure.

voua ainsi sans compter pour des groupements destinés à venir en aide aux vieillards.

Les ouvriers catholiques garderont un bon souvenir de leur bon ami M. J.-E.-A. Pin.

## L'organisation dans l'industrie du plastique

L'industrie du plastique se développe de plus en plus au Canada. Nombreux sont les artisans qui abordent avec confiance ce nouveau domaine de la production. Bien des entreprises plus considérables s'y sont engagées depuis un an ou deux. Pour s'en rendre compte, il suffit de parcourir dans la GAZETTE OFFICIELLE les avis de formation de compagnie pour mesurer l'étendue de leur nombre.

Nos syndicats sont aussi à l'oeuvre dans ce domaine. C'est la Fédération nationale de la Métallurgie qui couvre ce terrain. A la Pointe Gatineau, il s'est fondé dernièrement un syndicat dans cette industrie. On a réussi déjà à négocier une conven-

tion collective qui comporte les clauses suivantes:

- 1—Cinq cents d'augmentation pour les hommes.
- 2—Préférence d'emploi pour les personnes résidant à la Pointe Gatineau.
- 3—Bonis d'équipe qui donnent environ \$6.00 par semaine de plus aux ouvriers.
- 4—Période de vacances intercalaires.
- 5—Taux et demi après la journée de huit heures.
- 6—Deux semaines de vacances après cinq années de service.
- 7—Classe d'ancienneté pour les promotions, les renvois et les transferts.
- 8—Retenue syndicale.
- 9—Maintien d'affiliation comme condition d'emploi.
- 10—Procédure de griefs avec décision arbitrale, liant les deux parties.

M. Roger McGinnis, organisateur de la Fédération de la Métallurgie, a négocié ce contrat assisté des représentants du syndicat MM. Horace Beaudoin, président, Damase Charrette, trésorier, et René Plouffe.

Ce nouveau domaine ouvert au travail humain doit attirer l'organisation de nos syndicats. Que partout où apparaissent ces industries, on se hâte d'y faire de l'organisation syndicale, afin que, dès le début, s'y établissent des normes de salaires et des conditions de travail normales. Il est plus facile de fixer immédiatement à des taux bien rémunérés les salaires que de remonter la côte en partant d'une rémunération de crève-faim.

Veillons à "syndiquer" ces entreprises aussitôt que la chose s'avère possible.

## Nouveau syndicat

Les actifs directeurs de la Fédération minière de Thetford-Mines ont fondé un nouveau syndicat dans cette ville: Il s'agit du syndicat du gant de tricot.

**MANUEL DE L'INVENTEUR**  
10%  
écrivez à  
**ALBERT FOURNIER**  
PROCURER des BREVETS d'INVENTION  
934 STE CATHERINE EST MONTRÉAL

**Contre Maux de Tête Névralgies La Grippe Douleurs**  
Achetez une boîte de Capsules Antalgine. Elles sont très faciles à prendre, préviennent les rhumes et soulagent vite les douleurs.

**ANTALGINE**  
EN VENTE PARTOUT 25¢

Encourageons de préférence ceux qui affichent cette carte.

Où acheter?  
ICI  
LA LIGUE DE L'ACHAT CHEZ NOUS

parce qu'ils font leur part.

JOYEUX NOËL  
et  
HEUREUSE ANNÉE  
À TOUS NOS CLIENTS  
ET AMIS

**Dupuis Frères**  
Raymond Dupuis, président — A. J. Dugal, v. p. et gér. gén.